

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler le nom de leur correspondant, et de ne pas enlever de la lettre, sans en avoir obtenu la permission, aucune partie de son contenu.

'DEUTSCHES REICH'

Windthorst, Sask.,
29 septembre 1919.

Monsieur le Rédacteur,
Veuillez bien me permettre de revenir sur le titre "Deutsches Reich" et de répondre à la notice de M. Wilfrid Marceau. Vous avez reçu ma première lettre d'une manière si aimable que j'espère que vous ne me refuserez pas non plus celle-ci.

On dit ordinairement que la langue française se distingue par la clarté, et c'est vrai. Mais les phrases de M. Marceau sont une exception à cette règle. Que veut-il dire par exemple dans le paragraphe "Je suis d'accord, le "Reich" belge"? Que quel'un essaie donc d'analyser ce paragraphe en détail?

Si je comprends l'argumentation de M. Marceau, prétendant qu'avant la guerre de 1914 les Allemands ont regardé le mot "Reich" comme synonyme absolu de "Kaiserreich". Il est vrai qu'en Allemagne on s'est servi du mot "Reich" pour "Kaiserreich"; mais on n'en peut pas conclure que les Allemands ont regardé ces mots comme simplement équivalents. Voici quelques preuves :

1) En allemand on se sert du mot "Reich" pour traduire "royaume", "Königreich". (N.B. le mot "Land", que M. Marceau traduit par "royaume", signifie "pays" ou "territoire".)

2) La traduction allemande de l'expression "British Empire" est "das britische Weltreich", le "Reich" mondial britannique. Les Allemands avaient très bien qu'en Angleterre il n'y a qu'un roi, et que ce roi jouit de toute la puissance absolue dans son pays.

3) Le "Sibirie" était parfois désigné en allemand le "Reich" asiatique de la Russie.

4) Last, not least, nous arrivons à la belle France. Pour exprimer leur haute idée de l'étendue et de la valeur des colonies françaises, surtout en Afrique, les Allemands ont choisi l'expression "das französische Kolonialreich" le "Reich" colonial de la France. Ce titre n'est pas l'invention d'un poète perdu dans les nuages, c'est une formule, dont on se servait beaucoup dans le monde commercial et dans les journaux. La France a conquis la plus grande partie de ses colonies africaines après 1871, et c'est depuis ce temps que s'est formée l'expression "französisches Kolonialreich". Et en Allemagne personne ne se faisait illusion sur la constitution de la France. Si les Allemands se servaient du mot "Reich" pour désigner les colonies d'une république, ils peuvent se servir du même mot pour leur propre pays devenu républicain.

Le sens du mot "Reich" était et est encore tellement vague et indéfini, qu'il faut toujours recourir au contexte pour préciser le sens. Par exemple le mot "Reich" tout seul ne pouvait pas servir de préface; mais comme après 1914 on ne pouvait pas dire, par exemple, "L'Allemagne est un "Reich"; ce serait aussi insignifiant que la phrase : "Le chène est une plante".

M. Marceau cite plusieurs proverbes et expressions poétiques. Dans ces citations il n'est guère si notifié. Par exemple, on dit plus souvent : "Seine Macht ist zu Ende" (son influence est finie) que "sein Reich ist zu Ende"; cette dernière expression est plutôt rare. M. Marceau voudrait-il nous dire, si dans le "Reich" des morts tient une position comme celle de Guillaume II, avant 1918? Si M. Marceau parlait encore du "Reich" de la mort, on pourrait se représenter la mort comme un souverain absolu; mais maintenant...

La formule allemande pour "le cielste Empire" est "Reich der himmlischen Mitte" (du milieu céleste) ou "Reich der Mitte" (du milieu); très rarement on dit "das himmlische Reich"; et alors le contexte doit laisser entrevoir qu'on parle de la Chine.

Si ces proverbes prouvent quelque chose, ils prouvent que le mot "Reich" n'a pas le sens exclusif, que M. Marceau veut lui prêter. Maintenant il faut faire une mention honorable de la leçon de catéchisme, que M. Marceau me fait. Oh donc a-t-il trouvé sa traduction allemande de "Que votre règne arrive"? Certainement pas dans un catéchisme catholique. Voici la formule en usage chez les catholiques : "Zukunfte uns deim Reich"; dans quelques districts cléricaux on dit : "Zu uns komme deim Reich"; mais nulle part les catholiques allemands ne servent de la traduction donnée par M. Marceau. Quant aux protestants allemands

je ne suis pas renseigné; il se peut qu'il se servent des paroles citées par M. Marceau, et dans ce cas nous aurions le fait intéressant qu'un catholique renvoie un protestant à un catéchisme protestant. Et même dans ce cas les protestants très probablement ne pensent pas comme M. Marceau; car avec un peu de réflexion on peut arriver à la conclusion qu'il n'y a aucune raison à prier Dieu précisément de nous faire sentir sa toute-puissance; il le fera infailliblement d'une manière ou d'une autre dans ce pauvre monde ou dans l'autre. Et si M. Marceau veut savoir, ce que les catholiques allemands pensent de ces paroles, il n'a qu'à ouvrir le célèbre catéchisme du R. P. Deharbe, S. J.; avec peu de modifications ce catéchisme est en usage dans presque tous les diocèses de l'Allemagne. Le R. P. Deharbe explique ainsi les paroles "que votre règne arrive". Par ces paroles nous demandons 1o, que l'Eglise s'étende toujours davantage dans le monde; 2o, que Dieu règne en nous par sa grâce; 3o, qu'il nous admette au ciel. Dans son petit catéchisme, le R. P. Deharbe ne mentionne qu'une troisième point.

M. Marceau traduit "Commonwealth" par "Bund". La traduction littérale de "Bund" est "union"; "Bund" est un mot aussi ordinaire en allemand qu'en français, et en anglais. Muret-Sanders, peut-être le meilleur dictionnaire anglais-allemand, traduit "Commonwealth" en premier lieu par "Gemeinwesen"; comme traductions plus ou moins équivalentes et rapprochées, il donne "état", "société civile", "pays" et même "république"; mais il ne mentionne pas "Bund". Le mot allemand "Gemeinwesen" correspond bien au sens de "Commonwealth"; les deux mots sont aussi également rares et ce sont des termes techniques. Juste un jour après vous avoir écrit ma première lettre j'ai trouvé dans un journal une entrevue avec un membre du gouvernement allemand, qui déclare que "Commonwealth" correspond bien au sens de "Reich".

Je n'ai pas l'honneur de connaître les ouvrages de Scheibert sur la guerre de 1870-71. Mais si Scheibert a écrit tout ce que M. Marceau lui fait dire, il n'était pas précisément trop renseigné sur l'Allemagne. Personnellement je ne puis pas m'empêcher de penser qu'il y a encore beaucoup de différence entre la constitution nettement républicaine de l'Autriche et l'arrangement provisoire et la désorganisation plus ou moins prononcée du "Norddeutsche Bund".

Un reste, si dans les pays du "Norddeutsche Bund", on parlait d'un Reichstag, ceci est encore contre M. Marceau; car à cette époque, depuis Napoléon Ier jusqu'en 1871, il n'y avait ni empire ni empereur d'Allemagne, et quand même on se servait de l'expression "Reich". Ainsi je laisse avec la plus grande confiance aux lecteurs du Devoir de juger si je me suis singulièrement trompé sur le mot "Reich", et je remercie d'avance la rédaction de la publication de ma réponse, qui sans faute de ma part est devenue un peu longue.

Votre tout dévoué,
— Pierre HABETS, O.M.I.

Mackenzie, David Thompson, sir George Simpson, les Henry, les Fraser et tous les Ecossais de la Baie d'Hudson ou des compagnies du Nord-Ouest, comme au reste tous ceux qui se sont distingués lors de la construction des chemins de fer et qui sont trop connus pour qu'on les mentionne ici!

LE FONDATEUR DE L'INDIANA
Un autre nom de l'époque française doit être maintenant ajouté au tableau d'honneur de la ville de Montréal, celui de François-Marie Bissot de Vincennes, reconnu comme fondateur de l'Indiana. La chose a été récemment prouvée et les documents servant à établir ce fait ont été tirés des archives notariales de cette province et compilés par l'infatigable chercheur des choses "de la petite histoire", Pierre Georges Roy, éditeur du Bulletin des Recherches Historiques, dans un volume récemment publié sous le titre suivant : "Le Sieur de Vincennes, fondateur de l'Indiana et sa famille".

Le docteur Roy nous dit que depuis longtemps, les historiens américains étaient d'accord à reconnaître qu'un certain sieur de Vincennes "avait eu l'honneur d'ouvrir l'Indiana à la civilisation". En effet, dans les écoles de l'Indiana, on raconte aux enfants la mort héroïque du fondateur de leur Etat, tombé un jour entre les mains des sauvages Indiens qui jadis habitaient cette contrée maintenant si populeuse.

On sait qu'il y a plus à ce sujet. Quel était ce Vincennes? Était-il un Français de France ou du Canada? Cette question a longtemps embarrassé les historiens et les généalogistes de ce continent. Beaucoup ont essayé d'éclaircir ce mystère. L'archevêque Spalding et le révérend M. Abernethy proclamaient, sous l'autorité des évêques Brute et de la Haute-Inde du diocèse de Vincennes, que le fondateur était d'origine irlandaise; ces deux personnages, corroborés d'ailleurs par le juge Law et l'historien Dillon soutenaient qu'il était le même qu'un certain Morgan de Vincennes, bien connu dans l'histoire.

Il est devenu clair maintenant que cette erreur provenait de ce qu'un des noms de Vincennes était "Morgan" — lequel se prononce à peu près comme Morgan.

M. Roy, ainsi que Shea, Tanguay, Sulte et Canthory, avaient déjà soutenu que Vincennes était Canadien et même qu'il était son nom, et le lieu de sa naissance, mais l'historien s'était trompé en prenant le père, Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, pour le fils.

En 1897, le major Edmond Mallet, natif des Etats-Unis, mais d'origine canadienne, a publié en anglais et en français sur de Vincennes une étude qui, en même temps qu'elle résumait la controverse engagée, était une demande d'éclaircissement et une invitation à travailler ferme afin de découvrir le vrai fondateur de l'Indiana. Aucune lumière n'est venue.

En 1916, M. Merrill Moores, député de l'Indiana au Congrès américain et de plus étudiant sérieux de l'histoire de son Etat, se rendit à Québec dans le but de découvrir, à l'aide des archives de la province, si son doute à l'effet qu'un Canadien aurait été le fondateur de l'Indiana, était fondé ou non.

A Québec, il rencontra M. Pierre Georges Roy, qui a la garde du département provincial des archives fédérales. Le résultat fut qu'après deux années de recherches ardues dans les poussiéreux documents accumulés depuis trois siècles, M. Roy a publié un ensemble de preuves qui semblent devoir terminer la controverse autour de l'enigme que le Sieur de Vincennes. Les Montréalais doivent reconnaître à M. Roy l'honneur de l'Indiana n'est pas une personne autre que François-Marie Bissot de Vincennes, petit-fils de François Bissot de la Rivière, premier seigneur de Vincennes. Il est né à Montréal, le 17 juin 1700, du mariage de Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, officier de l'armée, et de Marguerite Forestier. Il fut baptisé le même jour par l'abbé Bresson et son cousin, François Margat de Bastilly, également officier de l'armée, lui servit de parrain.

On a donc ainsi disposé de la théorie "Morgan". Après tout, en signant lui-même "Morgan de Vincennes", François-Marie Bissot, faisait que suivre une coutume assez en usage chez les Canadiens français de l'ancien régime et même d'aujourd'hui, qui consiste à se servir du nom du parrain de préférence à celui reçu au baptême.

Dès l'âge de dix-huit ans, notre héros servit, en qualité de cadet, avec son père alors soldat dans des postes militaires. Plus tard, on lui donna le commandement d'un poste militaire, sur la rivière Wabash, au pays des Illinois. Selon la tradition, ce poste était situé dans le voisinage ou à l'endroit même où s'éleva aujourd'hui l'importante ville de Vincennes, première capitale de l'Indiana. Il demeura plusieurs années en ces régions, tenant toujours haut le bon nom de la France.

L'insuccès d'une première campagne entreprise en 1734 par Le Moyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane, poussa ce dernier à organiser une seconde qui le vengeait de sa précédente défaite et lui méritait aussi pour toujours les Chicachas.

Cette deuxième tentative d'écarter les Chicachas n'eut pas plus de succès que la première et cela, bien que tous les commandants des postes de l'ouest eussent mis leurs forces, comme l'avait ordonné le Roi de France, sous les ordres de Bienville. Le Sieur de Vincennes, qui commandait alors le fort des Peauguichias, avait lui aussi apprécié son concours. Il fut brûlé vif au cours de la campagne, avec ses compagnons et leur amonieur, le père Antoine Séra, S. J. Des sauvages les avaient surpris sans défense, et après leur avoir prodigé les plus basses insultes et les avoir roués de coups, ils les firent mourir à petit feu sur un bûcher dressé au sommet de la colline qui s'élevait au milieu de la bourgade.

Ceci se passait le dimanche des Rameaux, le 25 mars 1736. Il est difficile de désigner l'endroit précis où se fit le massacre de la ville de Montréal a été mis à mort, mais on s'accorde généralement à placer le fort des Chicachas près de Fulton, dans le comté de Lee, Mississippi, E.-U.

Encore un mot. Le major Mallet, dans son appui de 1897, exprimait l'espoir que, lorsque l'identité de M. de Vincennes serait historiquement

M. ARMAND LAVERGNE ENTEND RESTER INDEPENDANT

Un comité libéral de Québec lui ayant demandé de signer l'engagement solennel d'appuyer la politique de M. Mackenzie-King, il refuse net, et dans une lettre donne les raisons de son attitude.

Québec, 6 (De notre correspondant). — Le "Comité des Seize" qui organise la convention libérale de Québec-Est, qui aura lieu le mercredi 8 octobre prochain, vient d'adresser à M. Armand Lavergne, qui a manifesté l'intention de poser sa candidature pour l'élection du 27 octobre, une lettre accompagnée d'un document qu'on lui demandait de signer, s'il veut que son nom soit soumis à la convention.

Le document que M. Lavergne était invité à signer comporte l'acceptation du choix de la convention et l'engagement d'appuyer M. Mackenzie-King, le chef du parti libéral.

M. Lavergne, dans une lettre où il expose les motifs pour lesquels il ne peut accepter pareil engagement, a refusé de soumettre sa candidature à la convention à de telles conditions, et s'il se présente, ce sera indépendamment de la convention libérale.

Voici la lettre et le document adressés à M. Lavergne et le texte de la réponse :

LETTRE A M. LAVERGNE
Québec, le 1er octobre 1919.
Monsieur Armand Lavergne, c.r.,
126, rue St-Pierre,
Québec.

Cher Monsieur : —
Sous pli d'un document que vous m'avez adressé, j'ai vu que vous étiez candidat à l'élection du 27 octobre prochain dans Québec-Est. Je vous soumettais votre nom à la convention organisée dans ce but par le Comité des Seize.

Le délai pour donner votre réponse expire samedi, le 4 octobre prochain, à midi.

Croyez-moi,
Cher Monsieur
Votre très dévoué,
Henri POULIOT, N.P.,
Secrétaire du Comité des Seize.

LE DOCUMENT A SIGNER
Québec, le 1er octobre 1919.
Monsieur Henri Pouliot, N.P.,
Secrétaire du Comité des Seize,
Edifice Québec Railway,
Québec.

Cher Monsieur : —
En réponse à la vôtre, j'ai l'honneur de vous informer que je suis candidat à l'élection d'un député pour représenter la division de Québec-Est au Parlement d'Ottawa, le 27 octobre prochain.

J'accepte la convention organisée dans ce but par le Comité des Seize, et la date est fixée à mercredi soir, le 8 octobre prochain, à 8 heures.

Je choisis un délégué par arrondissement (poll) de vote, d'après les listes qui ont servi aux dernières élections provinciales, pour représenter à cette convention.

Je m'engage à supporter la politique du chef du parti libéral, l'honorable Mackenzie King. C'est-à-dire une déclaration à cet effet ainsi que le nom et l'adresse de mes délégués avec le numéro de l'arrondissement (poll) de vote où ils peuvent exercer leur droit de vote.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
de Québec, ... candidat à l'élection du 27 octobre prochain (1919), dans la division de Québec-Est, m'engage solennellement, par les présentes, à accepter et à supporter le candidat choisi par la convention organisée par le Comité des Seize et à supporter aussi le chef du parti libéral, l'honorable Mackenzie King.

Et j'ai signé, à Québec, ce 1er octobre 1919.

..... témoin.

REPOSE DE M. LAVERGNE
3 octobre 1919.

Monsieur Henri Pouliot,
Secrétaire du Comité des Seize,
Immeuble Q. R. L. H. & P. Co.,
229, rue St-Joseph,
Québec.

Cher Monsieur : —
J'accuse réception de la lettre du premier octobre que vous m'avez adressée comme secrétaire du comité des seize et également d'un document qu'elle contient.

Je vous prie d'être assuré de mes remerciements les plus cordiaux. Pour éviter toute division parmi nous, Canadiens de langue française, dans les circonstances actuelles, je n'aurais pas hésité, si la chose eût été possible, à soumettre la ratification de ma candidature à la loyauté de votre convention et de me rallier au nom qui sortira de vos urnes le 8 prochain.

Malheureusement vous ne rendez pas chose impossible en me demandant de souscrire à un engagement que réprocherait ma conscience et mon honneur et qui serait pour moi une injure à faire aux libres électeurs de Québec-Est.

Quoique j'approuve dans ses grandes lignes la politique de l'honorable Mackenzie King et du parti libéral, et que surtout je sois l'adversaire du gouvernement actuel, je ne suis, ni ne veux être l'esclave d'aucun chef ou d'aucun parti.

Or, votre document, si je le signais, comporterait pour l'avenir un blanc-seing d'approbation donné à la bourgeoisie.

établie, on perpétuerait sa mémoire, par l'érection d'un monument dans l'Indiana. Causa finita est; puisse la statue de bronze de François-Marie Bissot de Vincennes, originaire de Montréal, orner une place publique à Vincennes, l'ancienne capitale du Nord-Ouest américain, ou encore à Indianapolis, capitale actuelle de l'Etat!

William-Henry ATHERTON,
(Auteur de Montréal 1535-1914)

LA SITUATION S'AMELIORE

LES RAPPORTS DES PATRONS DANS L'ONTARIO ET LE QUEBEC SUR LE TRAVAIL.

Ottawa, 6. — Les rapports hebdomadaires des patrons de l'Ontario et du Québec au ministère du travail, indiquent que la situation du travail s'améliore dans l'est du Canada, si l'on ne tient compte des grèves. Pour la semaine finissant le 20 septembre, on a reçu des rapports de 2,960 firmes ayant 425,168 personnes sur leurs listes de paie, qui n'en portaient que 422,049 la semaine précédente. L'augmentation est de 73 p.c. On s'attendait à une augmentation de 43 p.c. pour la semaine finissant le 27 septembre. Les rapports pour la semaine terminée le 13 septembre venaient de 2,843 compagnies avec 396,607 employés sur leurs listes de paie. L'augmentation pour cette semaine a été de 3,095 personnes, soit 75 p.c. Pour la semaine terminée le 20 septembre on ne s'attendait qu'à une augmentation de 20 p.c. La situation est donc meilleure qu'on ne s'y attendait.

L'augmentation se fait sentir dans la construction, les industries du ciment, des produits chimiques, des métaux, du tabac, du cuir, du coton, des mines et des chemins de fer. L'industrie des véhicules et de la construction continue à augmenter leur pourcentage d'employés. Elles anticipent d'autres augmentations.

Les industries où le pourcentage est en baisse, sont les industries commerciales et mercantiles, celle de la plomberie et des chemins de fer. Les diminutions ne sont pas considérables et à l'exception de l'opération de chemins de fer, toutes espèrent une augmentation pour la semaine du 27 septembre.

Les industries ontariennes indiquent une augmentation de 7 p.c. Toutes témoignent d'une tendance à la hausse. Celles de la province de Québec, on a reçu des rapports de 988 industries, démontrent une augmentation de 8 p.c. Les industries qui indiquent une augmentation sont celles des véhicules et des chemins de fer et celles qui indiquent une diminution d'ouvriers sont les industries du verre, de la pierre, des aliments, des liquides et du tabac. Les carrières et les mines, la construction des

chemins de fer et des véhicules anticipent une baisse pour la semaine du 27 septembre et toutes les autres industries comptent sur une augmentation d'ouvrage.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

chemins de fer et des véhicules anticipent une baisse pour la semaine du 27 septembre et toutes les autres industries comptent sur une augmentation d'ouvrage.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans les grandes lignes, pour que les détails de réorganisation en soient confiés par la suite à la commission du service civil.

On s'attend à ce que le projet de classification des employés civils soit accepté dans

CALENDRIER

DEMAN, MARDI, 7 OCTOBRE 1919
LE SAINT ROSAIRE DE LA B. V. MARIE

Lever du soleil, 6 heures 04.
Coucher du soleil, 5 heures 32.
Lever de la lune, 4 heures 17.
Coucher de la lune, 3 heures 43.

Pleine lune, le 9, à 8 heures 45 minutes du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 66
Même date l'an dernier... 45
Aujourd'hui minimum... 43
Même date l'an dernier... 39
8 h. du matin, 29.59 ; 11 h., 29.45 ; 1 h. de l'après-midi, 29.44.

LA CONTRADICTION CONTINUE
MEME APRES LA PAIX FAITE

Pendant que les employés de chemins de fer anglais disent qu'ils ont beaucoup gagné, plusieurs journaux affirment que la grève a été un échec.

Londres, 6. — Les chefs de l'union nationale des employés de chemins de fer qui ont dirigé la grève réglée hier se déclarent satisfaits de l'arrangement, dans une lettre au *Herald*, organe des unions ouvrières.

M. J. H. Thomas, secrétaire de l'union et chef des grévistes, déclare que les hommes y sont allés carrément, déterminés à vaincre ou à périr. "L'arrangement nous assure de grands gains", dit-il.

M. Thomas exhorte les employés de chemins de fer à consolider leur organisation et à se renforcer plus que jamais afin "d'obtenir pour tous les membres un train de vie meilleur".

Dans un message au *Herald*, M. C. T. Cramp, président de l'union, dit : "Si nous n'avons pas obtenu la formule pour laquelle nous avons lutté dans la grève, nous avons obtenu des conditions aussi bonnes qu'assurées aux chemins de fer même chose quant à l'effet. Nos hommes ont brisé la première attaque dirigée contre toute la classe ouvrière, et il est indubitable que cette splendide résistance sauvera les ouvriers d'un train de vie dégradé."

M. J. Bromley, secrétaire de la Société des chauffeurs et des mécaniciens, déclare : "L'arrangement est très satisfaisant. Il a plus de valeur qu'il y paraît à première vue."

L'OPINION DE LA PRESSE

Londres, 6. — La presse exprime sa satisfaction et son soulagement de voir la grève des employés de chemins de fer réglée. La majorité des journaux soutiennent que ni d'un côté ni de l'autre on n'a le droit de chanter victoire, mais plusieurs déclarent que le résultat montre que les ouvriers syndiqués sont incapables d'intimider la nation.

UNE PRIERE A
D'ANNUNZIO

Paris, 6. — Suivant des dépêches de Rome, le duc d'Aoste est allé à Fiume, chargé par le gouvernement de demander à D'Annunzio, de ne pas étendre ses opérations autour de la ville, mais d'attendre la décision des Alliés au sujet de la situation.

LA REPRÉSENTATION DE
L'ALSACE-LORRAINE

Paris, 6. — En vertu des dispositions d'une loi adoptée par la Chambre des députés, l'Alsace-Lorraine sera représentée par 14 sénateurs et 24 députés dans le prochain parlement français. Les districts électoraux en usage sous le régime allemand, seront conservés tels quels, mais seront relapsés le Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle.

CHEZ LE CORONER

A la Cour du coroner, l'avant-midi, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Camille Daigle et de Bernadette Oumet qui se sont noyées hier matin, en face de Chambly-Canton, au cours d'une excursion en chaloupe.

L'enquête sur l'accident de tramway qui a causé la mort du vieillard Médéric Lefort, s'est commencée ce matin à la Cour du coroner. L'absence de quelques témoins a forcé le coroner à remettre l'enquête à huitaine.

PADEREWSKI NE SAIT
PLUS JOUER LE PIANO

Paris, 21 septembre. — (Correspondance P.A.) — Après avoir signé le traité avec l'Autriche, Ignace Paderewski a déclaré dans un interview qu'il ne sait plus jouer du piano. Il n'a pas joué de cet instrument depuis deux ans. Il a renoncé complètement à son art et il est fier d'avoir immolé à sa patrie ce qu'il possédait de plus cher.

LES PRIX BAISSENT

Toronto, 4. — A la suite de conférences tenues la semaine dernière avec plusieurs restaurateurs par le major Duncan, membre de la Commission du commerce, siégeant en permanence, ici, on publie des listes des prix que les propriétaires voudront bien charger. Une liste d'un restaurant de la rue Yonge accuse une diminution d'au moins 5 sous pour chaque article, sauf le thé et le café.

MEME CONTRE SIR
HENRY DRAYTON

Kingston, 6. — M. John E. Hughes, ex-maire de cette ville, annonce qu'il sera candidat unioniste à la prochaine élection partielle pour le parlement d'Ottawa, que sir Henry Drayton soit choisi ou non. Les deux quotidiens le "Whig" et le "Standard" disent qu'ils appuient chaudement la candidature de sir Henry Drayton.

LEGAULT SUBIT
SON PROCÈS

LA CAUSE DE CET AGENT DE POLICE QUI A TUE JOHN CLARKE A COMMENCE CE MATIN. — LA COURONNE A DÉJÀ TERMINE SA PREUVE.

Ce matin, à la Cour d'assises présidée par le juge Dwyer, on a commencé l'instruction de la cause de l'agent de police Legault, accusé du meurtre de John Clarke. Le jury du coroner avait rendu d'abord un verdict d'homicide, mais dans la suite l'acte d'accusation a été changé en celui de meurtre.

On se rappelle les faits de cette cause. Le soir du 5 septembre, un vendredi, un nommé John Clarke, soldat de retour du front, se présentait à la maison de l'agent Legault, rue Casgrain. Clarke était quelque peu ivre et l'enquête préliminaire nous a appris qu'il ne pouvait retrouver son logis. Legault, croyant avoir affaire à un flâneur, a tenté alors de le sortir de sa maison. Une main malade paraissait quelque peu ses moyens d'action. Il y eut échange de coups, et pour en finir, l'agent déchargea son revolver sur l'importun visiteur. Deux jours après, Clarke mourait à l'hôpital des suites de la blessure qu'il avait reçue à l'abdomen.

La cause actuelle sera courte. La preuve de la Couronne est déjà terminée. Comme dans la cause de Lacoste, Allen et Delorme, on a eu des difficultés à recruter les douze jurés; cinq ou six ont été refusés. Les témoins entendus ont été le docteur Delorme, qui a fait l'autopsie de la victime, puis le grand comtable Cinq-Mars, le capitaine Tourangeau et un nommé William Norman.

Mme Pierce, témoin d'une partie de la scène du 5 septembre, a aussi comparu. Elle passait en auto, rue Casgrain, vers 9 heures du soir. Un homme qui semblait blessé s'est levé du trottoir et s'est dirigé vers une auto. Elle a vu Legault saisir la victime et la déposer sur le trottoir; elle a vu aussi la blessure causée par la balle.

M. l'avocat Cinq-Mars, a été aussi témoin de l'affaire. Il descendait la rue Casgrain en auto, lorsqu'il vit deux hommes se querellant. Quelques secondes après, il a entendu une détonation; il s'est retourné et a vu Legault avec son arme à la main.

Le témoin s'est alors rendu sur les lieux de la tragédie et l'accusé s'est approché de lui en disant : "C'est moi qui l'ai tiré; il n'avait pas d'affaire à venir m'attaquer chez moi". Legault était très nerveux et à la demande du témoin, s'est rendu téléphoner à l'ambulance et à la police.

Le docteur Caisse vient témoigner ensuite que Legault souffrait d'un doigt et que l'état tuméfié et douloureux de toute la main l'empêchait de combattre librement. Le chef de Police Pierre Bélanger est venu dire ensuite ce qu'il savait de la conduite antérieure de Legault. C'était un des meilleurs hommes de police. Jamais, il n'a eu quoi que ce soit à lui reprocher. Le chef de Police regrette l'accident, mais ne consent pas à se prononcer sur l'acte de son subordonné.

Me D. A. Lafontaine est substitut du procureur général et Me Alban Germain, défend l'accusé.

On croit que la cause se terminera ce soir. La cour a ajourné à deux heures cet après-midi.

M. ALBERT SÉVIGNY
CONTRE LE CANADA

LA COUR SUPÉRIEURE DE QUÉBEC PROCÈDE A L'AUDITION DE LA CAUSE DE L'ANCIEN MINISTRE CONTRE L'ORGANE LIBÉRAL.

Québec, 6. — Ce matin a commencé, en Cour supérieure, la cause de M. Albert Sévigny contre le "Canada", de Montréal, de l'ex-ministre réclame \$10,000 de dommages pour la publication d'un article intitulé "Le Victrola de M. Sévigny", qui est un pendant de la fameuse affaire des meubles transportés à la résidence de M. Sévigny. Ce dernier a été entendu ce matin et a déclaré qu'après entente avec le sergent d'armes et le greffier de la Chambre, à la suite de l'incendie du parlement, il avait été décidé de faire transporter à sa résidence, à Québec, certains meubles à l'usage de la famille de l'orateur de la Chambre des Communes, dans ses appartements au Parlement, dont le Victrola, et quelques autres, qui avaient été envoyés ici en prévision de l'ouverture d'un bureau pour l'orateur, bureau qui ne fut pas ouvert dans la suite, et les autres ne furent pas déquartés. Le Victrola fut transporté de Québec à la Malbaie, quand M. Sévigny et sa famille y allèrent passer l'été. Finalement, après plusieurs lettres de sergent d'armes, à la suite de son entrée dans le cabinet, M. Sévigny dit qu'il retournera les meubles provenant du Parlement. La cause se continue.

Laverne a des imitateurs

Québec, 7. — Comme M. Laverne, MM. Michael Walsh, F. X. Galbois et Oscar Drouin, candidats dans Québec-Est, ont refusé d'accepter les conditions posées pour que leurs noms soient soumis à la convention libérale. Il n'y a que M. Arthur Lachance qui a signé le document.

RATIFICATION
PAR DÉCRET ROYAL

Paris, 6. — Suivant une dépêche de Rome, un décret royal ratifiant le traité de paix avec l'Allemagne sera signé aujourd'hui.

CONTESTATION
DE JUGEMENT

JACOB-L. JACOBS ET AUTRES EN APPELLENT DEVANT LA COUR DE RÉVISION D'UNE DÉCISION RENDUE EN COUR SUPÉRIEURE AU SUJET DE LEUR ÉLECTION COMME DIRECTEURS D'UNE COMPAGNIE.

La première division de la Cour de révision composée des juges Demers, Panneton et Delormier a été saisie ce matin d'un appel du jugement rendu par le juge Guérin dans la cause de Samuel-W. Cohen contre Jacob-L. Jacobs et al., et sir Mortimer Davis. La décision de la Cour supérieure portée en révision est le maintien d'un *quo warranto* demandé par l'appelant contre les défendeurs. Ce jugement déclarait illégale l'élection des intimés Jacob-L. Jacobs et al., comme directeurs de la compagnie *Jacobs Asbestos of Theford*. On alléguait dans la déclaration que la compagnie ont tenu leur assemblée annuelle et ont élu des directeurs comme d'habitude. Le *quo warranto* demandait la destitution de ces directeurs attendus que leur élection avait été irrégulière.

Jacob-L. Jacobs, président de la compagnie, présidait cette assemblée. Sur la liste des actionnaires, intervenant dans l'intervention, a été maintenue par le juge Guérin, sir Mortimer Davis, apparaissant comme détenteur de 3,978 actions. Ce dernier avait offert à Jacobs de réunir leurs actions afin d'avoir le contrôle de la compagnie mais il n'appartient que de la somme de 4,000 actions fictives. L'entente dont Jacobs a, à cette assemblée, donné lecture stipulait que l'on devait confier les actions au *Royal Trust* ou au *Crown Trust*. En vertu de cette combinaison, Jacobs devait être élu président et Davis devait avoir le choix des officiers de la compagnie. Le juge Guérin a déclaré illégale l'élection en de telles circonstances et c'est de cette décision que l'on en appelle.

PROCES PAR JURY

Le juge Lafontaine a entendu ce matin un procès où un père, Jules Ladière, demandait, poursuit M. J.-E. Fortier, pour une somme de \$1,975. Sa fille de deux ans, Simonne, a été blessée le 6 septembre 1918, par l'auto du défendeur, à l'angle des rues Gatinneau et Lacombe. La victime a été atteinte à l'œil et au front. Son état a nécessité les soins d'un oculiste et d'un chirurgien. Un jury français rendra un verdict dans cette cause.

ECHO D'UNE GREVE

Le juge Ducas a accordé une motion pour détails, présentée par M. Jarry, au nom de la ville, dans une action d'un nommé Mendel Mallek contre cette dernière, au montant de \$49,120. Le demandeur alléguait que lors de la grève des policiers, le 12 décembre 1918, la foule a saqué son magasin de quincaillerie et que des marchandises pour la valeur de \$35,000 ont disparu. Les pertes de profits, par suite de ce sac, s'élevaient, au dire de Mendel Mallek, à \$15,000, et il n'a recouvré que pour \$880 de ses marchandises. La Cour de pratique a accordé la motion pour détails relatifs au paragraphe 7 de la déclaration du demandeur.

BREF DE MANDAMUS

Moïse Coudal a obtenu de la Cour de pratique un bref de "mandamus" contre M. le curé Jean-Baptiste Jobin, de la paroisse de Saint-Philippe de Napierreville. Le requérant alléguait que jusqu'au 1er février 1918, il était marguillier de sa paroisse; M. le curé Jobin en était le secrétaire-trésorier. Or l'article 485 des statuts relatifs à la paroisse de Québec, 1909 exige que le marguillier sortant de charge rende compte de son administration, mais le requérant ne le peut point parce que, dit-il, le secrétaire ne veut pas produire les minutes. Il conclut que le refus du curé de produire les livres est injustifié. Il a obtenu pour ce, un mandamus.

NOUVEAU CABINET
EN TURQUIE

Paris, 6. — Un nouveau cabinet a été formé en Turquie pour succéder au ministère de Ferid pacha qui a récemment démissionné. Le nouveau grand vizir est Riza pacha.

Le prescrit du sultan définit ainsi la mission du nouveau cabinet comment préparer des élections et convoquer le parlement.

LE ROI ALBERT AUX
CHUTES NIAGARA

Niagara Falls, N. Y., 6. — Le roi Albert et la reine Elisabeth de Belgique, et le prince héritier sont arrivés ici, à 9 heures, ce matin. Une demi-heure tard, ils contemplaient les merveilles de la grande cataracte. Ils bruyèrent pendant le trajet, mais comme les voyageurs traversaient le pont de l'île aux Chèvres le soleil a paru. Quand ils sont parvenus du côté américain, la chute brillait des plus belles couleurs du prisme et il y avait un magnifique arc-en-ciel. Le roi et la reine ont traversé le pont et passé à peu près une heure sur le territoire canadien. M. Rowell, président du Conseil privé, et d'autres personnages, ont salué les souverains.

LA RANDONNÉE
DU MAIRE

SON HONNEUR RACONTE, DANS UNE DÉCLARATION ÉCRITE, LE BUT DE SA COURSE PRÉCIPITÉE A VICTORIA ET LES RÉSULTATS HEUREUX QU'IL A OBTENUS.

Comme tous les grands personnages, le maire a bien voulu nous remettre ce matin une déclaration écrite de son voyage à Victoria, du but et des motifs qui l'ont inspiré, afin que personne ne puisse trahir le fond de sa pensée.

"J'ai fait un excellent voyage, écrit-il au début; la température a été superbe, le trajet, quoique long et fatigant, s'est accompli sans accidents ni ennuis et le résultat en est des plus satisfaisants. Tout s'est passé de la façon la plus expéditive et la plus pratique possible."

Le maire s'arrête ensuite aux détails du trajet, encore tout rayonnant du passage du prince et des félicitations qu'il a occasionnées, et se croit assuré que la réception des citoyens de Montréal surpassera, en splendeur, toutes celles que Son Altesse a reçues jusqu'ici.

"Le gouvernement fédéral et les autorités provinciales de l'Ouest, poursuit-il, ont fait des choses royales, et j'espère qu'Ottawa n'aura rien de moins maintenant qu'il s'agit de la métropole du Canada, comme je suis convaincu que notre gouvernement provincial se fera un point d'honneur, non pas de ne point se laisser surpasser par les provinces-sœurs, mais de faire plus et mieux qu'ailleurs. Il va de soi que la ville de Montréal devra donner l'exemple, en faisant tout ce qui est matériellement possible pour recevoir aussi dignement qu'il doit l'être, l'héritier du trône d'Angleterre."

"Je suis persuadé que tous les grands financiers, les négociants, les manufacturiers, les compagnies d'utilités publiques, ou les corporations privées, les propriétaires, les ouvriers, sans distinction de classe ni de nationalité, mettront l'épaulé à la roue pour que la réception qui sera faite au prince soit grandiose et sans égale. C'est le temps où, jamais, de plus modeste attitude au multinationnaire, doit y aller généreusement de son acte de bonne volonté."

"On m'a, à Victoria, exprimé le désir de Son Altesse Royale de voir toutes les classes de la société représentées au banquet que la ville de Montréal doit offrir en son honneur. Le prince a insisté aussi pour que la réception qui aura lieu à l'hôtel de ville ait un caractère essentiellement public, l'envoi de cartes d'invitation devant absolument être évité; le prince vient pour tout le monde; il veut voir tout le monde et cela seul devrait porter tous les citoyens sans exception à contribuer, dans la mesure du possible, à lui rendre agréable son séjour au milieu de nous."

"Le prince a bien voulu, pour pouvoir accomplir tout ce que nous proposons, nous donner la visite, prolongée de jours, son séjour à Montréal, comme l'ai annoncé aussitôt cette bonne nouvelle reçue; ce programme, dont tous ont sans doute pris connaissance dans les journaux, est le résultat d'une conférence d'au delà de trois heures avec les chefs du parti vice-royal; tout a été minuté posé, rien n'a été négligé; nous avons fait en sorte qu'aucune injustice ne soit commise; aucune susceptibilité blessée; et, si quelques rares demandes ont dû être refusées, c'est qu'il était absolument impossible de s'y rendre."

"Comme je l'ai dit dans mon télégramme du 28 septembre, n'eût été la condescendance du prince à prolonger sa visite de deux jours, plusieurs articles du programme auraient été supprimés. Etant donné la longueur du voyage entrepris par Son Altesse Royale, on ne peut pas raisonnablement s'attendre à ce que toutes les heures de chaque jour soient prises par des cérémonies officielles."

"Je vous ai dit que mon voyage avait été fructueux à plusieurs points de vue; en effet, j'ai pu constater de visu le travail que l'on a accompli partout pour bien recevoir Son Altesse Royale, et c'est ce qui me permet de parler avec confiance de cause et d'insister fortement sur le devoir qui nous incombe de faire honneur à notre situation."

LES DESIRS DU PRINCE

"En second lieu, j'ai pu apprendre exactement ce que désire le prince et l'arranger le programme de telle façon que toutes les classes de la population aient l'opportunité ou de le recevoir ou d'être reçues par lui. Son Altesse Royale a, à maintes reprises, manifesté son vif désir de revoir Montréal et de faire plus ample connaissance avec ses citoyens; cela est très flatteur pour nous, sans doute, mais cela comporte aussi pour nous l'obligation de lui prouver notre gratitude en l'accueillant avec enthousiasme et en faisant en sorte qu'il garde un bon souvenir de sa visite à Montréal."

"Le prince s'est dit enchanté de la réception qui lui a été faite, à quelques heures d'avis, le 2 septembre dernier. Il a donc raison de s'attendre à mieux, cette fois-ci, le temps ne nous manquant pas pour faire des préparatifs, et je ne doute pas que les citoyens ne répondent à son attente. Je prie donc la population de Montréal de faire tout en son pouvoir pour que les manifestations qui auront lieu pendant la semaine du 27 du courant, en l'honneur du prince héritier soient dignes de lui et dignes de la plus grande ville du Canada. La presse donnera, j'en suis sûr, sa coopération la plus active pour le succès de cette

Deux catastrophes se
produisent au Mexique

La ville de Tonla est aux deux tiers détruite par une inondation — Nombreuses pertes de vie — Soixante personnes sont tuées dans le déraillement d'un train.

Mexico, 6. — Suivant les rapports reçus au département de l'Intérieur, aujourd'hui, les deux-tiers de la ville de Tonla dans l'Etat de Chiapa ont été détruits par suite d'inondations en septembre, et la liste des pertes de vies est très chargée. On a retrouvé 60 cadavres et l'on croit que ce n'est là qu'une petite proportion des morts.

Des bandes de buses se nourrissent des cadavres flottant dans une espèce de petite baie à l'endroit où s'élevait autrefois la ville. Les communications avec les autres villes et les autres villages sont encore interrompues, ce qui empêche de dénombrer avec justesse les victimes de la catastrophe dans les autres parties du Chiapa.

Plusieurs victimes ont été enterrées vivantes sous les ruines de leurs maisons, tandis que d'autres ont été emportées par le flot. Un grand nombre de habitants ont dû se réfugier dans les montagnes et l'on dit qu'ils meurent de faim ou de misère. On

craint que des centaines de personnes ne soient disparues à jamais. Les troupes aident à secourir les sinistrés. Un train spécial de secours est envoyé vers la région inondée.

Mexico, 6. — Soixante personnes ont perdu la vie hier au cours du déraillement d'un train de voyageurs de la ligne Laredo-Mexico, entre Venegas et Saltillo. On exprime l'opinion que des fouilles complètes dans les débris indiqueraient qu'au moins 15 personnes de plus que ce chiffre ont été tuées dans l'accident.

Le convoi a quitté Laredo samedi et était bondé, en particulier de voyageurs de seconde, parmi lesquels on compte les morts. Les voyageurs de première s'en sont tirés avec des blessures plus ou moins graves. L'accident s'est produit sur les chemins de fer nationaux, et des informations ont été communiquées à ce sujet hier soir aux bureaux du "Mexican Central".

LE CAPITAL, LE
TRAVAIL ET
LE PUBLIC

DES REPRÉSENTANTS DE CES TROIS ÉLÉMENTS DE LA SOCIÉTÉ VONT SIÉGER EN CONFÉRENCE AUJOURD'HUI, A WASHINGTON.

Washington, 6. — L'intérêt de la nation pour la situation industrielle devenue critique à cause des conflits grandissants entre le capital et le travail organisé, se concentre ici, aujourd'hui. En effet, des représentants des trois grands éléments de la vie nationale — le capital, le travail et le public — vont siéger en conférence. Le but est de faire entendre la voix de la nation pour la situation industrielle.

La conférence qui sera tenue dans le "Pan-American Building", s'ouvrira à 2 heures et demie. A l'exception des employés de chemins de fer, les représentants de tous les intéressés sont sous la main et prêts à se mettre à l'œuvre. Le désaccord touchant la base de la représentation des employés de chemins de fer reste en suspens en attendant qu'on sache si les quatre délégués des chemins participeront à la conférence. Les chefs ont conféré ce matin.

DANS NOS CENTRES
INDUSTRIELS

PLUSIEURS SÉNATEURS DE LANGUE ANGLAISE VIENNENT FAIRE LA VISITE DES ÉTABLISSEMENTS IMPORTANTS DE SHAWINIGAN ET DE GRANDMÈRE.

Ottawa, 6. — Dans le but de faire connaissance avec deux des plus grands centres d'énergie hydro-électrique et de production de papier et de pulpe, un groupe de sénateurs représentant toutes les provinces, est allé visiter Shawinigan et GrandMère, samedi, et est revenu dans la capitale enchantée du voyage. Le sénateur White conduisait les visiteurs parmi lesquels on remarquait les sénateurs Bostock, Thorne, Fowler, Laird, Wiloughby, McLeans, Schaffner, Watson, Murphy, Fisher, Lennett, Blain, Murphy, White. Ils étaient accompagnés d'un spécial parti d'Ottawa sur lequel se trouvait le sénateur M. H. Birmans, gérant général de la compagnie "Belgo-Canadian Pulp and Paper", et M. S. A. Witherspoon, de la compagnie "Shawinigan Power and Water". Le groupe a visité les usines par le menu. Des mécaniciens et des ingénieurs ont donné aux visiteurs des détails sur le fonctionnement et la puissance des turbines, des accumulateurs et des transformateurs. A un lunch dans les bureaux de la "Shawinigan Co.", les sénateurs White et Bostock ont porté la parole. M. Birmans a répondu aux orateurs. Il a dit que c'était pour lui un plaisir de recevoir de tels visiteurs et il a donné des statistiques sur la production des usines dont il est le gérant général. L'est du Canada dépense 10 pour cent du papier fabriqué à cette pulperie.

Les sénateurs ont aussi visité l'usine de la compagnie Laurendine où ils ont été reçus par MM. G. Chabon et F. A. Sabatier, respectivement président et vice-président. L'aspect de la ville de Shawinigan, avec ses maisons propres et ses rues pavées, a donné une idée de ce que peuvent des compagnies industrielles qui ont à cœur le bien-être de leurs ouvriers.

LE CONGRÈS ANNUEL
DES ARCHITECTES

(De notre correspondant)

Toronto, 6. — L'Institut royal d'architecture du Canada a terminé son congrès annuel aujourd'hui. Les officiers élus sont M. A. Frank Wickson, de Toronto, président; M. David B. Brown, de Montréal, et L. H. Jordan, de Winnipeg, vice-présidents; M. Alcide Chausse, de Montréal, réçu secrétaire général, et M. C. S. Cobb, de Toronto, trésorier. Le prochain congrès aura lieu à Ottawa.

DÉMISSION ACCEPTÉE
PAR LE SULTAN

(Service de la Presse Associée)

LE CAPITAL, LE
TRAVAIL ET
LE PUBLIC

DES REPRÉSENTANTS DE CES TROIS ÉLÉMENTS DE LA SOCIÉTÉ VONT SIÉGER EN CONFÉRENCE AUJOURD'HUI, A WASHINGTON.

Washington, 6. — L'intérêt de la nation pour la situation industrielle devenue critique à cause des conflits grandissants entre le capital et le travail organisé, se concentre ici, aujourd'hui. En effet, des représentants des trois grands éléments de la vie nationale — le capital, le travail et le public — vont siéger en conférence. Le but est de faire entendre la voix de la nation pour la situation industrielle.

La conférence qui sera tenue dans le "Pan-American Building", s'ouvrira à 2 heures et demie. A l'exception des employés de chemins de fer, les représentants de tous les intéressés sont sous la main et prêts à se mettre à l'œuvre. Le désaccord touchant la base de la représentation des employés de chemins de fer reste en suspens en attendant qu'on sache si les quatre délégués des chemins participeront à la conférence. Les chefs ont conféré ce matin.

La conférence qui sera tenue dans le "Pan-American Building", s'ouvrira à 2 heures et demie. A l'exception des employés de chemins de fer, les représentants de tous les intéressés sont sous la main et prêts à se mettre à l'œuvre. Le désaccord touchant la base de la représentation des employés de chemins de fer reste en suspens en attendant qu'on sache si les quatre délégués des chemins participeront à la conférence. Les chefs ont conféré ce matin.

La conférence qui sera tenue dans le "Pan-American Building", s'ouvrira à 2 heures et demie. A l'exception des employés de chemins de fer, les représentants de tous les intéressés sont sous la main et prêts à se mettre à l'œuvre. Le désaccord touchant la base de la représentation des employés de chemins de fer reste en suspens en attendant qu'on sache si les quatre délégués des chemins participeront à la conférence. Les chefs ont conféré ce matin.

AU CLUB DES MARINS
CATHOLIQUES

Le concert et la réception qui ont eu lieu hier après-midi au club des marins catholiques avaient un caractère spécial : l'assistance se composait surtout de marins français et américains. Lady Kingston présidait et le Dr W. H. Atherton a présenté les visiteurs : les Bretons qui forment l'équipage de l'"Alsace", cargo récemment lancé, les marins du Honduras et les marins américains d'un navire qui donnait la chasse aux sous-marins pendant la guerre. Au nom de la Chambre de Commerce, M. Ludger Gravel a salué les marins de France.

TOUTE UNE FAMILLE
ASPHYXIÉE A MORT

Ottawa, 6. — Une fuite de gaz dans la maison de M. Cardinal, 402 rue Rideau, a causé la mort de toute sa famille entre minuit et une heure samedi. Les victimes sont : Mme Alexina Cardinal, 38 ans, M. Pierre Cardinal, 56 ans, Mlle Alexina Cardinal, 17 ans, et Wilfrid Cardinal, 27 ans, Denis 5 ans, Lucille 3 ans, Noëlle, 16 mois. M. Cardinal était propriétaire d'une écurie de louage. C'est un client venu à la maison, qui a découvert l'accident et trouver les cadavres.

AUTRE LYNCHAGE
AUX ÉTATS-UNIS

Lincolnton, Georgie, 6. — La populace a lynché Jack Gordon et Will Brown, ici, de bonne heure aujourd'hui. Les victimes étaient accusées d'avoir tiré sur le sous-chef de police Freeman et un autre agent. On ne compte pas que Freeman survive.

LE "PAYS" POURSUIVI

M. Arsène Bessette, rédacteur en chef du "Pays", a intenté une action contre ce journal hebdomadaire alléguant que les directeurs en le recommandant de ses services résilient un contrat formel.



Le tour de voiture

Monsieur Harper n'avait pas besoin de sa voiture pour tout l'après-midi, et il nous l'a offerte en nous disant : « Pourvu que vous reveniez me chercher chez Arbour, quand vous aurez fini de vous promener, ça fera l'affaire ! » Nous avons applaudi, et l'une des quatre s'est écriée : « Allons chez mademoiselle McGinnis ! » Mais monsieur Harper nous en a aussitôt détournés : « Ma jument n'est pas bonne dans les côtes. »

Et pour se rendre chez mademoiselle McGinnis, — où l'on prend le thé avec de la crème, des galettes et des confitures, — il faut monter le chemin du décaissement, puis descendre, remonter, redescendre, remonter encore, et tout le long, le chemin s'incline de plus en plus brusquement.

A Percé, cependant, où aller sans monter ou descendre quelques côtes ? Nous étions pour y songer en traversant le village. Monsieur Harper qui venait de sauter à terre, nous lança : « Elle s'appelle Pearl ! »

Ainsi pense-t-on, il fallait désormais conduire, et, à la vérité, aucune de nous ne savait vraiment mener. La plus audacieuse en assumait la charge et se mit à agiter les guides, à claquer de la langue, et à crier, quand cet espèce de bruit n'agissait pas : « Get up, Pearl, Get up ! » Et la voiture continuait d'avancer.

Où aller, tout de même ? Le jour était d'une limpidité sans pareille. Sur la mer le phare éloigné de Saint-Pierre, paraissait nettement, et comme rapproché de nous, et l'île Bonaventure ne semblait plus, ma foi, qu'un arpent ! Le mont Saint-Anne était velouté de nuances dans la lumière. J'avais remarqué qu'à ses pieds, on voyait à côté du vert des sapins, des collines tachées d'arbustes tout rouges. Ah ! que monsieur Harper était fin ! Nous allions nous diriger en ce sens. Nous monterions premièrement, — puisqu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, — la côte de la route d'Irlande, qui passe devant l'église anglicane; l'église anglicane, petite, jolie, bâtie sur une butte pour mieux voir l'immensité, dans un enclos bordé de saules, un enclos de gazon fin, rayé de deux allées en galets. Nous regardâmes au travers du feuillage des saules, l'effet de la clarté sur l'eau et nous fûmes touchées : tellement touchées, que notre apprentie cocher oublia de rester sur la route d'Irlande, et prit par le chemin du brouillard, le chemin qui monte jusqu'au ciel. Pearl ! qu'advient-il de votre carcasse ?

Tout l'équipage s'exclama. L'apprentie cocher hésita : mais elle était, qu'y faire ? Et puis qu'elle ne savait pas conduire une voiture, ce n'était guère l'endroit pour apprendre, dans un passage aussi à pic. En haut les saules ! « Get up, get up, Pearl ! » Et Pearl avança. Nous la surveillâmes avec une sollicitude incomparable. Elle avait chaud. Allait-elle attraper le rhume ? Nous l'engagions à se reposer. Elle repartait. Nos paroles se faisaient encourageantes. Après tout, puisqu'elle était née à Percé, elle avait dû en voir bien d'autres, et de plus raides. Quand son poil s'humectait, elle s'arrêtait d'elle-même, et reprenait haleine. Notre cocher aussi. Car, c'était, paraît-il, bien épuisant de claquer sans cesse sa langue, de la façon requise par un usage antique.

Le chemin ne cessait pas pour cela de monter. L'offris de courir en avant voir si nous aurions bientôt une descente. Je courus. C'était agréable à souhait dans l'air pur. Tout à coup, j'entendis de grands cris. Je me détournai. C'était le cocher qui s'était risqué à revirer, et qui avait, naturellement, fait peur à l'équipage.

Désormais, Pearl n'avait plus qu'à descendre. Mais ce fut plus lamentable. Ses os voulaient lui passer au travers du dos, tant elle peinait pour relancer la voiture. Tout de même, que la rue était superbe, lorsque notre sollicitude nous laissait la chance d'admirer. Nous n'allions pas regagner tout de suite le village, non ! Nous continuâmes dans le chemin d'Irlande qui serpente joliment. Et Pearl le prit tant à son aise que nous cessâmes d'avoir pitié d'elle.

Que la campagne est exquise, quand septembre achève de mourir sur les champs. Au bas du tableau,

la mer s'étendait, infiniment bleue. En haut, c'était la montagne. La route est rousse. Nous traversons de petits ponts. A Percé, les sources descendent des monts à tous les arpent. Et des sources qui courent entre des berges élevées, où les moutons paissent l'herbe à l'ombre des sapins pointus. Les granges somnolent dans l'air transparent. Les arbres rouges et dorés triomphaient à côté des verts éternels. Les clôtures s'allongeaient autour des terres dépeuplées des récoltes. Du toit des maisons closes, des fumées montaient. L'automne avait un parfum stimulant : ce n'était pas son aspect de triste saison : c'était son visage ravi après les moissons, son visage satisfait de l'œuvre entreprise et menée à bonne fin. Tiens, mais l'automne de la vie peut avoir ce sens-là, aussi bien, si l'on a fait soigneusement ses semailles au printemps, et qu'on y veuille ensuite.

Nous avions fait, maintenant. Il était plus tard. Des gosses revenaient de la petite école, et nous relançaient ébahis et muets. Nous étions quatre dans une voiture à deux. Deux sur le siège, deux en arrière, les pieds pendants. Mais les gosses gênés n'osaient pas rire de nous. Nous décidâmes d'aller chez mademoiselle Lévesque manger des « beurrées de beurre ». Nous la connaissions, sans savoir au juste quelle était sa maison parmi tant d'autres : car ce rang de l'Irlande que nous longions, et qui s'appelle la « petite France » est fournie d'habitations. Nous rencontrâmes un pêcheur, avec une charrette pleine de têtes de morues : nous lui demandâmes si c'était bientôt chez mademoiselle Lévesque. Encore trois ponts ! Monsieur Harper commença peut-être à se démonter ! Bah ! nous arrivâmes. C'est là. Des petits garçons jouent devant. Nous les appelons. Ils se sauvent. Heureusement, ils sont curieux. Ils ressortent. Nous les appelons encore. Ils viennent. Malheur ! Mademoiselle Lévesque n'y est pas. Adieu, pain, beurre. C'est égal. Il ne faut pas pour si peu être bredouille. Sur le chemin du retour, — tout en regardant le beau lit d'ouate nuancée qui se prépare au ciel pour le coucher du soleil — nous nous faisons accorder que nous avons louché. Que c'était bon. Et la crème, et les confitures, donc ! Vraiment, on dirait que l'automne exquis ramène en nous la puissante faculté d'illusion de notre enfance envolée.

Nous allons retrouver le village. Voici un dernier pont. On le répare. Une dame que nous allons croiser, fait traverser sa monture par les ouvriers. Est-elle peureuse ? Elle doit savoir mener pourtant, elle ?

Pearl s'élance à une vitesse qui nous surprend beaucoup de sa part. Et nous voyons qu'il manque une planche au pont avant de pouvoir la modifier. Elle fait un saut, défait un côté de son attelage. Les ouvriers s'approchent, vont chercher du fil de fer, et rafistolent le dommage le mieux possible. Ça ne paraît presque pas.

Et c'est le village. Monsieur Harper n'est plus chez Arbour, et Pearl essoufflée repart. Il est là, bientôt, sur le chemin, avec des pêcheurs. Il vient, se met debout sur l'arrière, prend les guides ; et nous lui disons en riant que nous l'avons couru pendant deux heures.

Il n'est pas digne, et demande où nous sommes allées. La plus blagueuse lui rétorque : « Pas loin, avec un cheval difficile dans les côtes, où vouliez-vous que nous allions ? » Un peu après, monsieur Harper, malicieusement et qui nous raconte : « Y a un homme qui m'a dit : j'ai rencontré la voiture en Irlande ! Alors, vous comprenez, j'ai cru que j'avais le temps d'aller plus loin que chez Arbour ! » Les nouvelles se savent vite à la campagne. Nous rions aux éclats, et de plus en plus en pensant à la broche qui coud l'attelage, et en nous abstenant d'en parler. Nous sommes à notre porte. Nous remercions : Vous nous prêtiez encore Pearl ? Mais monsieur Harper, comme s'il soupçonnait quelque chose nous dit : « J'sais pas ! Vous allez me la rendre impossible. J'sais pas. » Et il s'en va, pendant que nous criions des bonsoirs.

Le lendemain, nous l'avons appelé au téléphone pour savoir s'il avait dételé Pearl.

Michelle Le NORMAND.

Pensées choisies

Toutes les bonnes maximes sont dans le monde, on ne manque qu'à les recueillir.

Chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.

La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste.

Le cœur a des raisons que la raison ne connaît point.

Instinct et raison, marque de deux natures.

PASCAL.

Conseils pratiques

Pelez les pommes et mettez-les en quartiers le soir, si vous voulez les mettre en conserve ; et une fois bien pelées, laissez-les tremper une nuit dans l'eau froide. Ce procédé les durcit et les empêche de se déformer. Mises en conserve, elles ressemblent à des poires et ne seront pas moins excellentes.

Pour ménager le sucre en faisant de la gelée ou de la marmelade, ajoutez une tasse de pommes, bien cuites, à une pinte de fruits, et la gelée épaissira avec moins de sucre, et moins de temps pour bouillir, et le fruit aura plus de saveur.

Pour enlever des taches de cire sur des vêtements, mettez un coton sec sur la tache et pressez avec un fer très chaud.

Quand vous faites cuire des gâteaux, mettez un vaisseau rempli d'eau dans le four, et cette eau empêchera le fourneau de brûler. C'est surtout recommandé pour la cuisson du gâteau aux fruits.

La bonne cuisine

Fèves à la Crêole. — Prenez deux tasses de fèves de lima, quatre cuillerées à table de lard, deux tasses de tomates une cuillerée à table de radis râpé, une cuillerée à table d'oignon, deux cuillerées à table de sel, un demi-piment vert, finement haché, un piment rouge coupé en rondelles.

Laissez tremper les fèves toute la nuit. Cuisez jusqu'à tendresse, puis coulez. Faites rôtir l'oignon et le piment vert dans la graisse pendant trois minutes. Montez les fèves avec les autres ingrédients. Faites cuire dans une casserole huilée pendant deux heures. Un piment en conserve peut être utilisé au besoin.

Dessert aux bananes. — Faites un blanc-manger au chocolat avec la recette la plus ordinaire et laissez-le refroidir. Ensuite ajoutez quelques tranches de bananes, en rapport avec le volume de pudding déjà fait. Laissez durcir le blanc-manger comme d'habitude. Servez avec de la crème fouettée, ou une sauce pour remplacer. Pour une occasion spéciale, on peut décorer avec des cerises ou de l'ananas.

Pouding à la mélasse. — Prenez une tasse de mélasse noire, le tiers d'une tasse de graisse fondue, les deux-tiers d'une tasse de lait doux, une demi-tasse de raisins, un œuf, une cuillerée à table de miel, une cuillerée à table de farine, une tasse et demie de poudre à pâte, une tasse et demie de farine un peu de sel et de muscade. Mettez cuire au bain-marie pendant une heure à une heure et demie.

Pommes de terre à la virginia. — Prenez six tranches de lard, coupées en carrés d'un demi-pouce, trois tasses de pommes de terre crues, taillées en dés, cinq cuillerées à table de farine, trois tasses de lait, du sel et du poivre.

Faites cuire les pommes de terre bien à point. Faites rôtir le lard, et enlevez les carrés, de la graisse donnée. Ajoutez la farine, à cinq cuillerées de la graisse du lard. Mélangez soigneusement. Ajoutez lait, brassez bien, assaisonnez. Mettez les pommes de terre dans une casserole huilée. Versez dessus de la sauce et garnissez le dessus avec les petits carrés de lard. Réchauffez au four.

Marinade aux concombres. — Prenez un gallon de vinaigre, une tasse de sucre brun, une tasse de sel, une tasse de moutarde en poudre. Faites dissoudre les ingrédients secs dans le vinaigre, et utilisez pour couvrir les concombres.

CHOSSES MUNICIPALES

LE MAIRE EST REVENU SAMEDI

M. MARTIN EST TOUT HEUREUX DE SON VOYAGE A LA CÔTE DU PACIFIQUE — DU NOUVEAU.

Tout radieux, le sourire aux lèvres, Son Honneur le maire est revenu de son voyage à l'éclair à la côte du Pacifique samedi matin même, et a pris possession de ses appartements remis à neuf à l'hôtel de ville.

Le maire est tout heureux. « Je vous avais bien dit qu'il y aurait du nouveau », s'est-il écrié en nous apercevant comme nous nous approchions pour lui serrer la main. « J'apporte du nouveau, vous en conviendrez, le Prince sera six jours à Montréal au lieu de trois. »

Comme nous insinuaient qu'il pouvait avoir d'autre nouveau, celui d'une décoration, par exemple, le maire répondit en clignant de l'œil, comme il sait le faire quand il est sûr de son affaire : « Oh ! pour ça, ça viendra plus tard ! Attendez ! »

Le maire n'a pas voulu souffler mot de son voyage, autrement pour dire qu'il était un peu fatigué et content d'être revenu.

« Vous savez, je suis encore jeune ! » dit-il en nous quittant. Si le maire apporte du nouveau, il en a trouvé à son retour. Ses appartements, en effet, ont subi durant son absence une transformation remarquable. Les peintures rafraîchies d'un rouge tendre présentent un joli coup d'œil ; tout respire un luxe raffiné sans être écraçant.

Cette toilette s'imposait depuis longtemps. Elle était devenue urgente avec la visite prochaine du prince. De nouveaux tapis orneront le parquet de l'antichambre, et tout sera vraiment à la hauteur.

LES DEPENSES DE LA RECEPTION

Les administrateurs ont consacré la somme initiale de \$5,200, pour défrayer les dépenses de la réception du prince. La somme de \$2,500 servira à préparer le feu d'artifice et le reste à l'illumination de l'extérieur et de l'intérieur de l'hôtel de ville.

COURS PUBLICS

Ce soir, à 8 heures, au Monument National à lieu l'ouverture des cours publics suivants donnés sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste :

Langue française, (pour personnes de langue anglaise) classe élémentaire, par Mlle M. A. Gagnon ;

Langue anglaise, classe élémentaire, pour personnes de langue française, par M. Thos. S. Banks ;

Comptabilité, par M. Saint-Amant.

Dans toutes les classes l'élève, en s'inscrivant doit faire un dépôt de la somme de UNE PIASTRE. Cette somme lui est remise, s'il assiste aux trois quarts des leçons du cours pour lequel il s'inscrit.

CARTIER

Il nous reste quelques douzaines d'un beau grand portrait de Cartier, dont nous avons récemment célébré la fête. On peut se les procurer aux bureaux du *Devoir* sur paiement de 15 sous l'unité, plus 1 sou pour envoi par la poste.

Une agréable surprise

Avoir un vieil habit nettoyé de manière à paraître comme neuf est en vérité une agréable surprise. Envoyez vos vêtements maintenant.

TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous témoignons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Robes de soirée

Nous avons raison d'être orgueilleux de notre assortiment si complet de robes de soirée. Charmantes créations conçues dans les plus riches couleurs et nuances, et renfermant la note distinctive de la mode moderne, de la plus grande simplicité aux plus puissantes merveilles de l'imagination de nos grands couturiers. Prix

variant de... **59.75 à 337.75**



Une robe ravissante pour une jeune femme est celle-ci : Petit corsage en tissu argenté, recouvert d'un tulle bleu des plus délicats. La jupe est entièrement composée de petits ruchés en chiffon taffetas d'un rose-très doux. Ici et là sont posées d'exquises petites touffes de plumes d'autruche légèrement teintées de bleu. Le prix de cette charmante toilette est... **69.75**

Goodwin—Au premier.

Eventails en plumes d'autruche

Rien n'ajoute à la beauté d'une robe de soirée comme un joli éventail. Les plumes d'autruche seront toujours préférées pour leur apparence de douceur délicate et de richesse superbe.

La plume d'autruche faisant partie de l'écusson du prince de Galles, l'éventail en plumes d'autruche est donc d'une indéniable actualité.



Montures d'ivoire, d'écaïlle ou d'ambre, artistiquement travaillées. Prix

5.00 à 35.00

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts à 9 heures.

Magasins fermés à 6 heures.

Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'EXILÉE

Par M. DELLY

17

(Suite)

Mitzi était là aujourd'hui, Karoly l'avait réclamée, et la petite fille se prêtait patiemment à un nouveau jeu imaginé par son jeune neveu. Elle avait une nature paisible et fermée, qui semblait un peu froide, mais Myrto se demandait si cette apparence ne cachait pas un cœur beaucoup plus chaude que celui de ses aînées.

—Voilà papa, avec le Père Joady ! annonça joyeusement Karoly. L'aumônier venait parfois s'asseoir près de l'enfant ; il lui parlait doucement, se mettant à merveille à la portée de cette intelligence enfantine, — étant ainsi dans cette petite âme une semence d'éducation chrétienne. Le prince Mileza ne s'opposait pas à cette action du vieux prêtre, pas plus qu'il n'inter-

disait à Myrto de mêler à ses récits quelques enseignements religieux.

—Dites-moi une histoire, Père ? demanda câlinement Karoly, aussitôt que l'aumônier fut assis près de lui.

Le Père Joady savait choisir dans les pages évangéliques ce qui pouvait intéresser et instruire l'enfant. L'histoire du bon Zachée, racontée avec une gaieté fine, parut ravir Karoly.

—Oh ! qu'il a dû être content, dites, Père, quand Notre-Seigneur l'a appelée ? Si j'avais été là, je serais aussi monté sur un arbre, parce que je suis trop petit... Ou bien papa m'aurait pris dans ses bras et m'aurait levé bien haut, bien haut, pour que je voie le bon Jésus.

Le prince Mileza, assis à l'écart, suivait distraitement des yeux les mouvements de ses lévriers qui

jouaient au dehors, devant la porte ouverte. Avant d'écouter le pieux récit qui devait lui rappeler les enseignements de son enfance, Karoly, aux derniers mots de Karoly, lui tourna un peu la tête et enveloppa l'enfant d'un regard de tendresse passionnée, presque douloureuse à force d'intensité.

—Maintenant, Myrto, vous allez me prendre sur vos genoux, et puis vous raconterez au Père la légende de la petite Hellé, continua Karoly en tendant les bras vers la jeune fille.

Elle prit entre ses bras le pauvre petit corps maigre — de plus en plus maigre, lui semblait-il — et commença le récit demandé. C'était une ravissante légende grecque qui avait fait les délices de son enfance...

Et Myrto, dont la voix pure donnait plus de charme encore à l'expressive langue magyare, savait redire, avec une pénétrante et exquise émotion, les malheurs, la conversion, la mort angélique d'Hellé, la petite païenne devenue la fiancée du Christ.

—Que c'est joli, n'est-ce pas, Père ? dit Karoly avec ravissement.

Bien joli, en effet, et je comprends que vous soyez heureux d'avoir près de vous Mlle Myrto, qui sait si bien vous distraire, dit le vieux prêtre en caressant doucement la chevelure

noire de l'enfant.

—Je l'aime, murmura Karoly en levant les yeux vers Myrto qui lui souriait. Je pense qu'Hellé devait lui ressembler, mon Père.

—C'est possible... Mlle Myrto est aussi une petite Grecque, pour moi, dit le moins, dit en souriant le Père Joady.

—Moi, je suis un Magyar, rien qu'un Magyar ! fit Karoly d'un petit ton fier.

Myrto réprima un tressaillement. L'enfant ignorait qu'un sang étranger coulait dans ses veines, qu'il n'était pas seulement l'héritier de l'antique race magyare des Mileza, mais aussi le fils d'Alexandra Oulousoff, la descendante des boyards moscovites.

La voix du prince Arpad s'éleva, impérieuse comme à l'ordinaire, mais avec des vibrations un peu frémissantes...

—Mitzi, servez-nous le café.

La petite fille se leva et se mit en devoir d'exécuter l'ordre de son frère. Elle avait généralement de jolis mouvements pleins d'adresse, mais sans doute craignait-elle le coup d'œil sévère du prince Mileza, car elle semblait aujourd'hui toute gauche et empruntée.

Le silence régna quelques instants dans la grande pièce aux tentures blanches, où la robe du Père

Joady mettait seule une note sombre. Myrto laissait errer ses grands yeux rayonnants un peu songeurs, vers les jardins attristés par la pluie fine qui commençait à tomber.

—J'aime vos yeux, Myrto ! dit tout à coup la petite voix de Karoly.

Elle abaissa son regard et sourit à l'enfant qui la considérait avec une sorte d'extase.

—Je ne veux pas que vous me quittiez... jamais, jamais ! reprit-il en se pressant contre elle. Je vous aime tant, ma Myrto !

Une émotion profonde envahit Myrto. La touchante affection de ce frère petit être faisait vibrer son âme avide de tendresse et de dévouement, et remplie surtout d'un amour de prédilection pour ceux dont le Maître a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

Elle se pencha et effleura tendrement de ses lèvres le front de l'enfant... Mais en redressant la tête, elle rencontra un regard qui exprimait une telle irritation, une si orgueilleuse colère qu'elle sentit un frisson lui courir sous la peau.

Instantanément, une pensée surgissait en elle : le prince Mileza, si passionnément attaché à son fils, était jaloux de l'affection trop ardente de l'enfant pour cette étrangère.

Et, tel qu'il était, avec cette na-

ture altière et vindicative que semblaient laisser deviner tous ses actes, il était certain que jamais il ne pardonnerait à Myrto pareille chose.

Cependant, qu'avait-elle fait pour cela ? Lui-même l'avait placée près de son fils, elle avait aimé ce fils de prince comme elle aimait les enfants d'ouvriers dont elle s'occupait naguère, et le cœur de Karoly était venu naturellement à elle parce qu'il avait deviné en l'âme de Myrto cette compassion tendre et cette abnégation qui n'existaient pas chez ses jeunes tantes, ni même chez sa grand-mère.

Marsa, assise dans un coin de la pièce, baissait le nez sur sa broderie. Miklos se faisait tout petit. Son Excellence avait sa physionomie des plus mauvais jours, il n'y avait qu'à se demander sur qui tomberait l'orage.

Ce fut la pauvre Mitzi qui en subit les effets. A une observation durement faite par son frère, elle éprouva une si vive émotion que la cafetière bascula un peu entre ses mains et laissa tomber du liquide sur le napperon.

—Quelle maladroite vous faites ! Que vous apprend-on donc, pour que vous soyez aussi incapable de rendre le moindre service ? dit-il avec ce dédain glacial qui était chez

lui pire que la colère.

Mitzi baissait la tête, de grosses larmes montaient à ses yeux... Le Père Joady essaya de s'interposer. —Ce n'est qu'une bien petite maladresse, prince, Mitzi, je crois, n'en est pas coutumière.

—Costumière ou non, le fait n'existe pas moins... Vous pouvez vous retirer, Mitzi, Mademoiselle Ellyanni voudra bien vous remplacer.

Il n'y avait pas à discuter, le ton était péremptoire, et le Père Joady lui-même ne pouvait rien ajouter de plus... Tandis que Mitzi s'éloignait en comprimant ses sanglots, Myrto se leva pour accomplir l'ordre donné par la voix impérative du prince Mileza. Mais Karoly protesta, il ne voulait pas quitter Myrto.

—Moi, je le veux ! dit son père d'un ton sans réplique. Donnez-le-moi, Mademoiselle, et servez-nous promptement, je vous prie, car Mitzi nous a retardés.

Il prit l'enfant sur ses genoux. Pentura de ses bras en le couvrant d'un long regard... Et Myrto pensa qu'il avait saisi la première occasion venue pour enlever son fils à celle qui portait ombrage à sa jalouse tendresse paternelle.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

LA NAVIGATION

UN GEANT DE L'ATLANTIQUE

L'ARRIVÉE A QUÉBEC DE L'"EM-PRESS OF FRANCE", LE GROS PAQUEBOT DU PACIFIQUE CANADIEN, MARQUE LE DÉBUT D'UNE ÈRE NOUVELLE. — DES ÉTATS DE SERVICE.

L'"Empress of France" a mouillé dans le port de Québec, à une heure, dimanche matin. Cette arrivée marque la reprise du service rapide de première classe entre Liverpool et Québec.

La compagnie avait tenu à célébrer l'événement, d'autant plus que l'"Empress of France", l'ancien "Alsation", de la ligne Allan, a été à l'honneur et à la peine durant la guerre. L'"Alsation" a quitté Québec juste avant la déclaration des hostilités. Rendu en Angleterre, il a été réquisitionné par l'Armada, armé de huit canons de six pouces et attaché à la 10ème escadre du Nord de l'Atlantique, à partir du 15 août 1914. En décembre 1914 l'"Alsation" est devenu navire-amiral et c'est comme tel qu'il a achevé la guerre en novembre 1918. Quelques mois après, il était envoyé aux chantiers maritimes Beardmore and Co., de Glasgow, où il a été remis à neuf. Rebaptisé du nom d'"Empress of France", il remplacera dans le service l'"Empress of Ireland" dont on se rappelle le tragique destin.

Durant la guerre, l'escadre du nord de l'Atlantique, dont l'"Alsation" ou l'"Empress of France" était le navire-amiral, a visité environ quinze mille navires pour s'assurer s'ils ne transportaient pas de la contrebande de guerre. Cette escadre a été tour à tour commandée par le vice-amiral sir Dudley de Coia, l'amiral sir Reginald Tupper, le vice-amiral Keighley Pearl.

L'"Empress of France" est maintenant commandée par le capitaine Cook. Ses officiers sont H. L. White, A. Freer, O.S.O., R. Wilson, O.S.O., R. Green, A. W. Gaade et R. Stewart. Tous ont fait du service à bord du navire pendant la guerre et plusieurs sont décorés.

Le lieutenant Stewart, décoré de la "Victoria Cross" et du D. S. O., pour avoir commandé un de ces mystérieux navires recouverts d'un faux pont, qui donnaient la chasse aux sous-marins, est l'un des officiers les plus distingués de la flotte marchande britannique.

M. G. M. Bosworth, président du service océanique du Pacifique Canadien, le capitaine Walsby, surintendant de la flotte du Pacifique, M. C. E. Benjamin, gérant général du service des passagers, M. Annable, agent des passagers, MM. Ballantyne et Frayne, du bureau des passagers du C. P. O. S., MM. F. W. Fox et R. Cloutier, représentants du bureau de publicité du C. P. O. S., M. Emile Hébert, du service des voyageurs du C. P. R., M. R. S. Amyot, agent du C. P. R., dans le district de Montréal, M. William Weber, agent général du service océanique du Pacifique Canadien, tous de Montréal, et plusieurs agents du Pacifique Canadien au Canada et aux États-Unis se sont rendus à Québec pour voir l'"Empress". Quelques journalistes étaient aussi du voyage. Les hôtes de la compagnie ont été portés sur la main et n'ont qu'à se louer de l'organisation du Pacifique Canadien au-dessus de tout éloges en matière d'hospitalité comme en affaires.

L'"Empress of France" est un paquebot de 18,000 tonnes à deux cheminées et à plusieurs turbines. C'est le plus gros et le plus rapide de la route nord de l'Atlantique. Il a un équipage de 498 hommes. Tout l'intérieur avait été modifié lorsque le vapeur a été transformé en navire auxiliaire. La visite à bord a montré que le paquebot a recouvert son luxe sobre et de bon goût et son confort d'aujourd'hui. L'"Empress of France" qui a été armé de gros canons durant les hostilités porte des cicatrices de ses années de services.

Il y avait 1,780 passagers en tout, 407 de première classe, 318 de deuxième et 1,055 de troisième classe. Ils ont débarqués vers les 7 heures et demie et à différentes heures de la journée ont pris quatre trains pour se rendre à leurs destinations respectives. On remarquait à bord le lieutenant-colonel sir Montagu Allan, lady Allan et Mlle Allan, le lieutenant-colonel S. M. Bosworth, fils de M. G. M. Bosworth, président du service océanique du Pacifique Canadien, sir A. H. Maguinness et lady Maguinness, le major-général sir Frederick Robb et lady Robb, de Londres et le lieutenant-colonel W. W. Burland.

Le navire a eu une traversée assez difficile. Des tempêtes ont retardé son arrivée d'une couple de jours.

NOUVEAUX NAVIRES

Une caractéristique pleine de promesses de la saison de navigation qui achève, c'est l'établissement de nouveaux services entre Montréal et des ports en dehors de la Grande-Bretagne et de l'Europe et l'extension des services déjà existants. La venue du "New Texas", de la ligne Elder-Dempster, atteste l'agrandissement de la flotte que cette compagnie sera en mesure d'affecter au service Montréal-Afrique-Sud, pour répondre aux besoins du commerce avec cette partie du monde.

Voici quelques semaines le "New Brunswick" également un vaisseau nouvellement construit a ancré ici et a pris une croisière pour le Cap. Le "New Texas" du même type que le précédent a fait à son tour son premier voyage de Belfast, où il a été construit par la compagnie Harland et Wolff.

Le "New Texas" jauge 10,500 tonnes. H. Havencroft en est le capitaine. Ce cargo prendra un chargement général et 5 locomotives destinées aux chemins de fer sud-africains. Il démarquera vers le 10 ou le 12. Deux autres vaisseaux de la ligne Elder-Dempster viendront cette saison. Le premier à mouiller sera le "New Toronto". Il existe six cales nouvelles de ce type. En mars prochain, plusieurs autres unités s'ajouteront à la flotte, de sorte que si le commerce canadien avec l'Afrique-Sud se développe les navires ne manqueront pas.

À la fin de la semaine, aucun vapeur à passagers n'a jeté ou levé l'ancre, mais il s'est produit un cer-

tain va-et-vient de cargos dans le port.

Bien que la grève en Grande-Bretagne ait pour effet de retarder jusqu'ici les arrivées, elle n'a pas détourné les départs. Depuis deux jours deux cargos se sont mis en route pour les ports européens. La pluie et le brouillard dans le golfe ont aussi ralenti la marche des vaisseaux.

Le "Tunisian" est arrivé à Québec, hier matin. Il est reparti de bonne heure, ce matin, et on l'attend de 2 à 3 heures de l'après-midi.

Le "Minnedosa" a pris la mer, à Liverpool, pour Québec et Montréal, vendredi soir, malgré la grève. Il sera ici vers le 12.

Le "Megantic" qui s'en va en Europe a franchi le détroit de Belle-Isle, à 4 heures, vendredi midi.

Le "Cedric", de la ligne White Star, est arrivé à Liverpool, de New-York, jeudi. Le "Parisian", de la même compagnie, a démarré de Montréal pour Leith, hier matin.

Le "Canadian Recruit", de la marine marchande du gouvernement canadien, a levé l'ancre, samedi, pour la Barbade et pour Kingston, Jamaïque, avec une cargaison générale.

Le "Canadian Pioneer" a également enfilé pour Buenos-Ayres, samedi, avec un chargement général. Le "Canadian Sailor" va ancrer aujourd'hui dans le port. Il vient des Antilles.

Le "Maplemore", de Hull, est entré dans le détroit de Belle-Isle, hier matin.

Le "Manchester Corporation", de la ligne Manchester, est parti pour Manchester, avec une cargaison générale, samedi matin.

Le "Pennsylvania", navire danois, est arrivé samedi après-midi, de Gibraltar et prend une car-

son de farine à destination d'un port du Royaume-Uni.

On attend aujourd'hui le "Woodfield", de Bordeaux. Le "Great City", qui a démarré de Gibraltar le 25 septembre doit parvenir ici, cette semaine.

T. R. McCarthy a récemment déménagé ses bureaux du Board of Trade à l'immeuble portant le No 14 de la rue Saint-Jean.

PORT DE MONTREAL

Arrivée, 2 et 4 octobre
Le Pennsylvania.
Départs, 3 et 4 octobre
Le Canadian Recruit.
Le Parisian.
Le Manchester Corporation.

VAISSEAUX AU PORT

Le Blue Hills.
Le Kaikoura.
Le Canadian Ranger.
Le Honduras.
Le Cairnvalona.
Le New Texas.
Le Pennsylvania.

LA DÉMOLITION DES FORTS ALLEMANDS

Mayence, 6. — La tâche de désarmer les douze forts qui entourent Mayence et protègent le passage du Rhin a commencé. Ce démantèlement se fait sous la surveillance de l'armée française d'occupation. Ce travail accompli conformément au traité de paix durera plus d'un an.

Mlle PANKURST EN AMÉRIQUE

Londres, 6. — Mlle Sylvie Pankhurst, suffragette, s'est embarquée pour l'Amérique.

Pourquoi tout Canadien Achètera des Obligations de la Victoire

NATION militairement et commercialement puissante, le Canada sort triomphant de la guerre, respecté et admiré par le monde entier.

Et le Canada continuera à marcher la tête haute.

Nous ferons face à nos obligations envers nos morts héroïques, nos soldats mutilés et invalides et ceux des nôtres qui ont eu la bonne fortune de rentrer au foyer.

C'est le devoir du Canada.

Pour l'accomplir, chacun de nous fera sa part.

Chacun contribuera ainsi à assurer la prospérité générale du pays, des commandes à nos manufactures, l'activité dans les ports de mer et des lacs et la vente à l'étranger de l'excédent des produits de nos fermes et de nos manufactures.

Pour réaliser ce programme, l'État a besoin d'un fonds de roulement plus considérable.

Cet argent, nous l'avons, mais il se trouve entre les mains des particuliers, plutôt qu'entre les mains de l'État. On le trouve dans les Caisses d'Épargne, dans les Compagnies de Prêts, et généralement répandu au Canada. C'est ainsi que nos dépôts dans les banques et les bureaux de poste ont augmenté en cinq ans d'un milliard (\$1,086,013,704) à un milliard et trois quarts, (\$1,740,462,509), une augmentation de près de deux tiers de milliard (\$654,448,805).

Le peuple canadien prêtera ses économies personnelles à l'État qui les emploiera comme fonds de roulement pour maintenir notre prospérité industrielle et commerciale.

Hommes et femmes, dans toutes les conditions sociales, sans exception, sont intéressés au maintien de notre prospérité, c'est pourquoi, tous et chacun, dans toutes les conditions sociales, sont personnellement intéressés à faire de l'Emprunt de la Victoire 1919 un colossal succès.

Ils contribueront ainsi à maintenir le Canada au rang qu'il occupe aujourd'hui, à l'avant-garde du progrès mondial.

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministère des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

LE CULTE DE L'ART CHEZ NOUS

M. RAUL BARBIN, ÉLÈVE DE BENJAMIN CONSTANT, VEUT FONDRE UNE ÉCOLE DESTINÉE SPÉCIALEMENT AUX JEUNES FILLES.

(De notre Correspondant). Sherbrooke, 6. — M. Raoul Barbin, ancien élève et disciple de Benjamin Constant, de la Société des Artistes Français, vient de jeter les bases d'une école d'arts pratiques pour jeunes filles.

Artiste reconnu et couronné par le gouvernement français, M. Barbin se dispose à faire profiter de son expérience toutes celles qui se connaissent des aptitudes dans la peinture, la sculpture et autres sciences usuelles. Il projette d'enseigner tous les arts à la portée de la femme, principalement les arts appliqués à l'industrie, entre autres, la peinture, le moulage, la sculpture, le modelage, la gravure sur or ou argent, le dessin et une infinité de travaux féminins, tous effectués selon les données de la science et les règles de l'art.

C'est une école révolutionnaire peut-on dire, qui devra combattre cette autre école, bien moderne celle-là du mercantilisme qui a répudié de son sein les derniers vestiges d'une école de bienfaisance sociale, car elle est appelée à faire réintégrer le foyer à de centaines de jeunes filles, qui s'épuisent dans les manufactures, les usines, les magasins ou les bureaux, au détriment de leur santé et de leur avenir.

M. Barbin possède toutes les ressources voulues pour mener son œuvre à bonne fin.

STATISTIQUES LUGUBRES

PRÈS DE 18,000 PERSONNES SONT MORTES DE L'INFLUENZA, DANS LE QUÉBEC, L'AUTOMNE ET L'HIVER DERNIERS.

Québec, 6. — Plus que la population d'une assez grande ville à succomber à l'épidémie d'influenza, dans la province, l'automne et l'hiver derniers. On savait que les ravages avaient été effrayants, mais ce n'est qu'avec la compilation des statistiques vitales, que l'on peut s'en rendre compte exactement. Des rapports obtenus de toutes les sources possibles en position de donner une information précise, et par la compilation de M. Marquis, il appert que de 17 à 18,000 personnes sont mortes de la grippe. Le total des inhumations provinciales atteint pour la première fois le chiffre de 55,803. La moyenne des morts dans la province est de 25,000 à 30,000 par année. Les statistiques prouvent que pendant l'année 1918, le nombre des mariages s'est élevé à 13,031 et celui des naissances à 82,521. Même avec l'épidémie, les naissances l'emportent encore de beaucoup sur les décès. La population globale de la province était, à la fin de 1918, de 2,432,251 âmes, dont 1,159,752

citoyens demeurant à la campagne. Prenant en considération les morts et les naissances, on voit que le surplus des naissances sur les décès sera de 40,000 à la fin de l'année. Dans les statistiques suivies ensuite les chiffres des naissances, des décès et des mariages des deux plus grandes villes de la province, de Montréal et de Québec. A Montréal durant 1918 il y a eu 21,089 naissances, 4905 mariages et 14,703 décès. A Québec, on a compté 3,776 naissances, 570 mariages et 2394 décès.

LA QUESTION DU TARIF

(Service de la Canadian Press). Ottawa, 6. — M. J. H. Burnham, député de Peterboro a inscrit au feuillet de la Chambre un avis de motion au sujet de la politique du tarif du gouvernement. Il s'étonne que le récent communiqué du caucus unioniste n'ait fait aucune mention de la question du tarif, et prétend qu'aucun chef d'État ne saurait la négliger s'il a à cœur les intérêts et le développement des industries canadiennes.

MINISTRES ALBERTAINS

(Service de la Canadian Press). Ottawa, 6. — M. Chas. Stewart, premier ministre de l'Alberta, est arrivé dans la capitale avec M. C. R. Mitchell, ministre du cabinet albertain et M. J. D. McArthur, directeur du chemin de fer "Edmonton, Dunvegan & British Columbia". On prête à leur présence ici, l'intention d'obtenir l'appui du gouvernement fédéral dans les entreprises de M. McArthur; on croit que son chemin de fer fera partie sous peu du réseau des Chemins de fer Nationaux.

Le premier ministre albertain a déclaré qu'il venait d'intéresser les autorités fédérales de certains projets d'irrigation et de secours aux colons dans l'Alberta.

FAMILLE DANS L'ÉPREUVE

(De notre correspondant). Sherbrooke, 6. — Les restes mortels de M. Delpis Valières sont arrivés, samedi soir, de Moose-Jaw, Saskatchewan, où le défunt était allé tenter fortune avec son père. Le jeune Valières est mort victime d'un affreux accident, alors qu'il vaquait aux travaux de la récolte; il est tombé sur une fourche qui lui a transpercé l'abdomen, et a succombé à sa blessure après trois jours de souffrances.

Le père n'a pu accompagner la dépouille de son fils, étant cloué lui-même sur un lit de douleurs à Moose-Jaw.

POSTES VACANTS

Ottawa, 6. — Les commissaires du service civil annoncent la vacance du poste de commissaire du commerce en Norvège, en Suède et au Danemark, avec résidence à Copenhague. Les candidats qui feront leur demande, devront posséder une parfaite connaissance de la langue, du danois, du norvégien et de l'allemand, et aussi des notions du suédois et du français. Le salaire attaché à ce poste est de \$4,000 par année avec une allocation de \$1,000 comme indemnité alimentaire.

La "Gazette du Canada" publie aussi la nouvelle que les candidatures sont maintenant ouvertes pour le poste de commissaire général à Paris, avec un salaire de \$3,500 par année.

REVUE DE LA PRESSE

Le congrès des Trois-Rivières

La grande réunion des unions ouvrières catholiques et nationales aux Trois-Rivières, à la fin de septembre dernier, a donné lieu à plusieurs commentaires. Voici, à ce sujet, deux articles de mise au point qui tranchent sur les autres.

L'A. B. C. D'UNE QUESTION

Vous lisez peut-être la Presse ? Y avez-vous remarqué un article paru le 23 septembre, où, sous des formules embarrassées, on déploie le fait que les ouvriers canadiens français et catholiques se soient groupés dans des syndicats bien à eux ?

Nous ne savons si la Presse s'en est rendu compte, mais quand elle écrivait, en tête de son éditorial malheureux, *Pas de fausse direction* elle se trouvait à faire, malgré l'apparent souci de se couvrir de la doctrine de l'Eglise, la légion à son Eminence le Cardinal Bégin et à Sa Grandeur Mgr Bruchési qui, ayant considéré toutes choses, m'a fait que nous sommes "dans un pays mixte", n'en ont pas moins pris des mesures pour la fondation de syndicats catholiques nettement séparés, par leur nature même, des syndicats neutres et américains.

Il est vrai que la Presse trouvait, le lendemain, que les syndicats catholiques sont "dans la bonne voie".

Tout les jours, ou toutes les semaines, d'autres journaux "dérailent" en parlant de la question ouvrière, et ils ont tout l'air de trouver, bien qu'ils se targuent d'être catholiques, que leurs théories sont de l'or.

De même des ouvriers et beaucoup d'autres se prononcent pour les organisations internationales de préférence aux syndicats catholiques : ils les trouvent plus avantageuses, plus fortes, etc. Vous les entendez se déclarer partisans de la nationalisation des services d'utilité publique, en faveur de la participation aux bénéfices ; ils accordent aux fonctionnaires civils et aux employés dans les services de transport le droit de faire la grève. Ils ont des opinions sur tout, bien qu'ils n'aient rien étudié. Ils se disent catholiques, mais pas une fois dans leur vie ils n'ont songé à se demander ce que pense l'Eglise sur ces questions-là.

Et pourtant, pour un catholique, voilà la question importante. Personne n'a le droit de l'éluder ou de l'omettre. Et comme on éviterait de donner ou de suivre de "fausses directions" si seulement on se la posait !

Posons-là donc au début des quelques articles que nous voulons consacrer à l'étude de certaines questions ouvrières particulièrement délicates et à présent discutées par le temps qui court ?

Tout d'abord, y a-t-il, oui ou non, un enseignement de l'Eglise sur les questions ouvrières ?

Les papes, les évêques, les conciles ont-ils formulé une doctrine sur les relations du capital et du travail, sur la légitimité de la propriété privée, sur le juste salaire, sur l'organisation des travailleurs, sur la durée de la journée d'ouvrage, sur le travail des femmes et des enfants, sur le *sweating-system*, sur les droits et devoirs des gouvernements en matière ouvrière ?

Concernant ces divers sujets et d'autres qui leur sont connexes, l'Eglise a-t-elle vraiment proclamé des principes définis et donné des directions précises ?

Tous les catholiques estimeront avec nous, pensons-nous bien, que voilà une question pertinente : la question actuelle, celle qui s'impose et qu'il faut résoudre, c'est, sans contredit, la question ouvrière.

Il faut ajouter que la réponse à cette question est d'une importance capitale.

Si, en effet, l'Eglise n'a donné, sur ce sujet, ni enseignement, ni direction, ceux qui se scandalisent de voir des prêtres assister aux assemblées ouvrières, participer à l'organisation syndicale et de demander aux ouvriers, de suivre telle voie plutôt que telle autre, ont raison de protester vigoureusement : le prêtre n'a pas reçu mission de défendre les causes humaines, même les meilleures ; il a été envoyé pour annoncer la parole de Dieu et prêcher l'Evangile. Il n'a rien à faire là où l'Eglise ne juge pas à propos d'intervenir.

Pour ce qui regarde les ouvriers catholiques, si l'Eglise est restée muette sur les problèmes auxquels ils ont à faire face, il leur est parfaitement loisible de les résoudre au meilleur de leur jugement, et ils ont le droit de renvoyer à leurs occupations tous ceux, quels qu'ils soient, qui voudraient les conseiller et les guider.

Mais si l'Eglise a parlé, les choses changent.

Car voici que les évêques et les prêtres ont, non seulement le droit, mais le devoir de transmettre, de commenter et d'appliquer les directions reçues.

Ils sont officiellement, sur terre, les porte-parole de Dieu et ses chargés d'affaires. C'est par leur ministère que l'Eglise annonce au peuple fidèle, non seulement les vérités qu'il faut croire, mais les directions qu'il faut suivre, les écueils qu'il faut éviter et les vertus qu'il faut pratiquer.

Encore une fois, s'il existe un enseignement de l'Eglise sur les questions ouvrières, il ne faut pas se surprendre que les évêques en parlent et que les prêtres s'en mêlent. Un enfant du catéchisme vous dirait que c'est dans l'ordre et que le contraire ne le serait pas.

Et que dire, toujours dans l'hypothèse où l'Eglise se serait prononcée, de la conduite que doivent tenir les ouvriers catholiques ? C'est très simple : ils ont le devoir d'étudier les enseignements de l'Eglise, et celui d'y conformer leur conduite.

Même s'ils s'y trouvent à redire ?

Où, même s'ils y trouvent à redire. — Certes quand l'Eglise donne des commandements, des directions ou des conseils, elle ne le fait pas sans de sages et fortes raisons ; mais il peut bien arriver que celles-ci échappent à tels et tels, et que les régles promulguées

contrarient des passions, violentent des intérêts et heurtent des idées courantes. Cela se voit ; mais les lois morales sont les lois morales : elles visent à maintenir, dans le monde, l'ordre voulu par Dieu, et les hommes, parfois, y trouvent à redire !

On objectera encore, en certains quartiers, que c'est là de la tyrannie ; que les questions de salaires d'heures de travail et de conditions ouvrières ne sont pas des dogmes de foi !

Nous sommes d'accord : les règles morales ne sont pas des dogmes proposés à notre croyance ; ce sont des ordres que ceux qui détiennent l'autorité dans l'Eglise ont parfaitement le droit d'imposer à nos volontés. Le prêtre qui s'oppose à nos idées, répétant cette objection stupide, et que beaucoup de nos catholiques en sont rendus à s'imaginer que tout ce qu'ils doivent à Dieu et à l'Eglise, c'est la croyance au Père, au Fils et à l'Esprit, rappelons, par les paroles mêmes de Léon XIII, qu'on ne saurait prétendre au titre de catholique si on refuse de conformer sa conduite aux ordonnances, que le Pape ou les évêques jugent bon d'édicter, de temps à autre, pour le maintien de la discipline catholique, la sauvegarde des bonnes mœurs et la conservation de l'esprit de Jésus-Christ.

Voici ce que déclare le grand Pape : *Lorsqu'on trace les limites de l'obéissance due aux pasteurs des âmes, et surtout au Pontife Romain, il ne faut pas penser qu'il s'agit d'un simple règlement de discipline, mais d'un renfermentement des dogmes auxquels l'intelligence doit adhérer et dont le rejet constituerait le crime d'hérésie. Il ne suffit même pas de donner un ferme et sincère assentiment aux doctrines, qui, sans avoir été jamais définies par un jugement solennel de l'Eglise, sont cependant proposées à notre foi par son magistère, comme étant divinement révélées et qui, d'après le Concile du Vatican, doivent être crues de foi catholique et divine. Il faut, en outre, que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des pasteurs, et surtout par celle du Siège Apostolique. (Enc. Sapientiae Christianae).*

Dans une lettre à Mgr l'évêque d'Autun, en date du 20 décembre 1893, Léon XIII écrit encore : *Nous rendons qu'on le pouvoir et le devoir de choisir les moyens les mieux appropriés aux circonstances des temps et des lieux, pour procurer le bien de la religion au milieu des peuples. Enfin, dans un discours adressé le 21 février 1893 à des pèlerins irlandais, le Saint-Père s'exprimait ainsi : Que et première la plus profonde aspiration de vos âmes soit d'unir vos sentiments, vos pensées, vos résolutions aux Nôtres. Que non seulement Nos ordres, mais Nos desirs et Nos conseils vous soient sacrés comme venant du Christ, Notre Seigneur et soyez pressés à vous y conformer. Puis, aussi, tenez-vous en garde contre les embûches et les menées fallacieuses d'hommes criminels qui s'appliquent perfidement à dénigrer les enseignements de l'Eglise et à battre en brèche Notre autorité.*

Nous excuserons-nous d'avoir insisté sur ces vérités élémentaires ?

Ce serait, certes, bien à tort. Que d'ouvriers ont fait fausse route — il nous a été donné de le constater très souvent — pour n'avoir pas réfléchi à ces choses, si simples !

Il y a une doctrine fautive qui court les rues : on s'imaginerait avoir le droit de penser n'importe quoi sur l'importante question. Que les protestants se donnent de ces permissions, c'est leur affaire ; mais il faut rappeler aux catholiques que c'est là une doctrine de mort qui conduit à l'anarchie intellectuelle et à la perte du sens catholique.

Le catholicisme est une religion d'autorité : Dans les questions où il nous laisse la liberté, ayons des opinions et défendons-les. Dans les questions où il demande l'adhésion de notre esprit et la soumission de notre volonté, donnons-nous, nous, à la doctrine et à la direction de l'Eglise, car nous le verrons, l'Eglise a un enseignement sur la plus difficile des questions sociales.

Quant à certains lutteurs de la parole ou de la plume, s'ils veulent continuer à défendre leurs systèmes creux, qu'ils aient le courage de se poser en adversaires des doctrines catholiques et qu'ils cessent de mettre l'étiquette de la religion sur la marchandise du diable.

(L'Action Catholique, Québec, 3 octobre).

UN HOMME QUI S'ENFERME

Il y a des hommes qui n'ont pas le don de se rappeler ce qu'ils ont dit dans certaines circonstances et, quand ils sont forcés de parler sur la même question une seconde fois, ils se contredisent. Il y en a d'autres qui sont encore plus maladroits, ils ne se rappellent pas ce qu'ils ont écrit et, alors, quand ils se contredisent, leur situation est encore beaucoup plus fautive.

M. le sénateur Gideon Robertson, ministre du Travail, est dans cette dernière catégorie. Il a été la cheville ouvrière de l'organisation de la grande conférence industrielle qui a eu lieu à Ottawa au milieu de septembre.

Il s'est trouvé que les ouvriers canadiens français de la province de Québec, la plupart affiliés à des unions nationales et catholiques, n'ont pas été invités à y envoyer des représentants et, par conséquent, n'ont pas été représentés.

Il est évident qu'une telle chose ne pouvait pas passer inaperçue, surtout après les éloges non équivoques que les journaux anglais sérieux comme la Gazette de Mont-

réal, et le président de la commission sur les Relations Industrielles, le juge Mathers, avaient décernés à ces ouvriers, pour leur esprit de paix et les services qu'ils ont rendus à un moment de crise ouvrière.

M. Robertson est donc le ministre du Travail seulement pour les unions internationales. Tous les autres ouvriers, tous ceux qui croient qu'il est plus avantageux pour le pays de former des organisations nationales, ne doivent pas compter sur l'appui de M. Robertson. Il est heureux que ce sénateur ministre ait ainsi exprimé ses préférences et son exclusivisme.

Il y a encore autre chose dans les lettres de M. Robertson. Il est impossible de les souligner dans un seul article ; nous y reviendrons bientôt à la lumière du rapport des séances de la Conférence Industrielle. Il est important de mettre toute cette affaire au clair, car M. Robertson, dans cette affaire, n'a pas agi comme un membre du gouvernement, représentant tous les travailleurs, mais comme un homme de parti pris. Nous lui ferons voir bientôt quelques-unes de ses contradictions.

J.-Albert FOISY.

(Le Droit, Ottawa, 3 octobre).

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changements d'horaires des trains de voyageurs, ils entreront en vigueur le dimanche, 5 octobre 1919.

Le Chemin de Fer National du Canada annonce les changements d'horaires suivants pour les trains à voyageurs, devant prendre effet le 5 octobre prochain. Ces changements sont comme suit :

Départs de la gare du tunnel

Train No 5, partira tous les jours, excepté le dimanche, à 6.30 p.m., pour Ottawa et les gares intermédiaires, à 5.00 p.m.

Train No 7, partira tous les jours pour Ottawa et Toronto, et les gares intermédiaires, à 6.45 p.m.

Train No 81, partira tous les jours, excepté le dimanche, pour Hawkesbury et les gares intermédiaires, à 5.00 p.m.

Train No 83, partira le samedi seulement pour Hawkesbury à 1.30 p.m., sera retranché. Dernier voyage samedi, le 4 octobre 1919.

Train No 85, le dimanche seulement, partant à 9.20 a.m., pour Hawkesbury, sera retranché. Dernier voyage dimanche, le 28 septembre 1919.

Train No 423, le dimanche seulement, partant à 7.45 p.m., pour Hawkesbury, sera retranché. Dernier voyage dimanche, le 28 septembre 1919.

Arrivées à la gare du tunnel

Train No 6, tous les jours, excepté le dimanche, venant d'Ottawa et des gares intermédiaires, arrivera à 9.55 p.m.

Train No 8, tous les jours, venant de Toronto, d'Ottawa et des gares intermédiaires, arrivera à midi et quarante.

Train No 82, tous les jours, excepté le dimanche, venant de Hawkesbury et des gares intermédiaires, arrivera à 9.30 a.m.

Train No 84, le samedi seulement, venant de Hawkesbury, arrivera à 9.20 p.m., sera retranché. Dernier voyage samedi, le 4 octobre 1919.

Train No 86, le dimanche seulement, venant de Hawkesbury à 7.45 p.m., sera retranché ; dernier voyage dimanche, le 28 septembre 1919.

Importants changements ont été faits quant aux arrêts des trains 5, 6, 7 et 8 aux gares intermédiaires, entre Montréal et Hawkesbury ; les agents des billets fourniront tous les renseignements sur demande.

Départs de la gare Moreau, rue Ste-Catherine Est

Trains Nos 18-23. Les trains partant à 8.30 p.m. pour Joliette, St-Jérôme et les gares intermédiaires, circuleront tous les jours, excepté le dimanche, au lieu du mardi, jeudi et samedi seulement, tel que cela s'est fait jusqu'ici.

Arrivées à la gare Moreau, rue Ste-Catherine Est

Trains Nos 90-17. Arrivant à 9.25 a.m. de St-Jérôme et des gares intermédiaires, circuleront tous les jours, excepté le dimanche, au lieu de lundi, mercredi et vendredi, tel que cela s'est fait jusqu'ici.

Les délégués à la Conférence n'ont pas été choisis par le gouvernement, mais par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et l'Association des Manufacturiers canadiens, les deux principaux corps représentatifs des patrons et des employés au Canada.

"Bien qu'il soit vrai, et le gouvernement le sait bien, que quelques-unes des associations catholiques de la province de Québec n'ont pas été représentées officiellement, il est vrai aussi que la Conférence n'aurait pas pu marcher harmonieusement si des représentants y avaient assisté par suite du fait que vos associations sont en conflit direct avec les associations internationales affiliées au Conseil des Métiers et du Travail du Canada, et qu'au lieu d'encourager l'harmonie, leur présence aurait causé de la discorde à la Conférence ; de plus, le gouvernement a reçu des informations indiquant que les associations affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'opposaient à prendre part à une conférence, à laquelle auraient assisté des délégués d'associations hostiles.

"Vous pouvez donc apprécier la délicatesse de la situation du point de vue du gouvernement, et aussi, vous pouvez comprendre que ça n'a pas été la faute du gouvernement ni du Congrès des Métiers et du Travail du Canada si vos associations ont jugé à propos de combattre les grands corps ouvriers au lieu de coopérer avec eux.

"Cordialement, vous,

"G. D. ROBERTSON,

Ministre du Travail."

Voilà les trois réponses de M. Robertson aux diverses demandes d'explications sur l'exclusion des ouvriers catholiques de la Conférence Industrielle. Sur certains points ces réponses se ressemblent, surtout sur le mépris non équivoque du ministre du Travail pour toutes les organisations nationales et catholiques. Pour lui, il n'y a qu'un genre d'associations ouvrières que le gouvernement reconnaît ou doit reconnaître, ce sont les unions internationales, celles qui reçoivent leur mot d'ordre de l'étranger, des Etats-Unis.

Pour un ministre de la couronne, voilà une opinion qui n'est pas banale. Cependant, la Commission dont M. Mathers était président, n'a pas manqué de souligner l'influence bienfaisante de ces unions nationales catholiques, dans la province de Québec et, comme le sénateur Robertson l'a dit dans la dernière journée de la Conférence, comme c'est sur le rapport de la commission Mathers qu'il s'est basé pour tenir la conférence industrielle, comment n'a-t-il pas songé que ces organisations qui ont mérité tant d'éloges, auraient pu apporter des renseignements précieux à une assemblée comme celle qu'il projetait de réunir ?

On ne doit pas dire qu'il n'y a pas songé, cependant, si on relit ses lettres. Dans l'une il dit qu'elles n'ont pas été invitées, parce qu'elles ne sont pas affiliées aux syndicats internationaux ; dans la seconde, il dit qu'elles ont été invitées de côté, parce que la "présence de délégués catholiques au lieu d'encourager l'harmonie, aurait causé la discorde dans la conférence."

C'est donc délibérément que les

unions ouvrières catholiques ont été mises de côté. On a donc considéré l'opportunité de les inviter et il a été trouvé meilleur de les laisser de côté.

M. Robertson est donc le ministre du Travail seulement pour les unions internationales. Tous les autres ouvriers, tous ceux qui croient qu'il est plus avantageux pour le pays de former des organisations nationales, ne doivent pas compter sur l'appui de M. Robertson. Il est heureux que ce sénateur ministre ait ainsi exprimé ses préférences et son exclusivisme.

Il y a encore autre chose dans les lettres de M. Robertson. Il est impossible de les souligner dans un seul article ; nous y reviendrons bientôt à la lumière du rapport des séances de la Conférence Industrielle. Il est important de mettre toute cette affaire au clair, car M. Robertson, dans cette affaire, n'a pas agi comme un membre du gouvernement, représentant tous les travailleurs, mais comme un homme de parti pris. Nous lui ferons voir bientôt quelques-unes de ses contradictions.

J.-Albert FOISY.

(Le Droit, Ottawa, 3 octobre).

PROJET DE MASSACRE IMPUTE AUX NOIRS

Helena, Arkansas, 6. (S. P. A.) — Des bandes de noirs du comté Southern Phillips ont complété un massacre général de toute la population blanche de la région, selon les déclarations de certains prisonniers noirs et d'après les renseignements recueillis par un comité d'enquête des autorités civiles.

Il appert que les noirs avaient fixé le 6 octobre comme la date du soulèvement général, si leurs demandes spécifiques auprès des propriétaires de plantation n'étaient point satisfaites. Ils avaient dressé une liste de vingt-et-une personnes, des plus en vue, auprès desquelles ils se seraient présentés pour leur imposer leurs conditions ; puis, si les réponses avaient été insuffisantes, la tuerie générale aurait commencé par le meurtre de ses 21 personnages.

L'INDUSTRIE A WATERLOO

UNE IMPORTANTE MANUFACTURE DE CHAISES, ETABLIE DANS CETTE VILLE, VEUT CONTRACTER UN EMPLOI POUR AGRANDIR SON LOCAL.

Waterloo, 6 (De notre correspondant). — Notre conseil municipal a eu sa réunion régulière hier soir. Le maire McKenna, le maire-suppléant L.-J. Jodoin, N.P., et les échevins J.-F. Clément, N.O. Rockwell, G. Poirier, James Davidson et le Dr Corcoran, étaient présents. Après que le secrétaire J.-A. Perras eut donné lecture des minutes, le conseil a approuvé les comptes du mois.

Le secrétaire a ensuite donné lecture d'une lettre de M. H.H. Middleton, donnant sa démission comme auditeur de la ville. M. Middleton ne donnant pas dans sa lettre les raisons qui motivent sa démission, le secrétaire a été chargé de lui écrire pour lui demander la raison de sa résignation.

Le conseil a approuvé ensuite la suggestion de l'avocat de la ville, Me C.A. Nutting, c.à.d. d'engager une garde-malade bilingue du "Lady Aberdeen Victorian Chapter Order of Nurses", pour un terme de trois mois, comme essai, et surtout au cas où la grippe ferait encore des ravages dans notre ville cet automne.

Cette garde-malade ne sera qu'à la disposition des pauvres. Elle recevra un salaire de \$80.00 par mois. La Roxton-Mill & Chair Mfg Co., Ltd., a demandé à la ville de lui prêter la somme de \$10,000 pour agrandir son établissement, afin d'installer des machines nouvelles et d'avoir plus d'hommes pour remplir les commandes considérables qu'elle reçoit et que le manque d'espace et de main-d'œuvre ne lui permet pas de remplir. M. J.-H. Poirier, gérant de la compagnie, a expliqué devant le conseil qu'en agrandissant son établissement, la Roxton-Mill & Chair Mfg Co., Ltd., pourra employer 20 hommes de plus, ce qui portera le nombre des employés à plus de 110. Cette industrie a pour \$90,000 de commandes en avant, sans compter les contrats qu'elle doit exécuter avant le premier janvier prochain. C'est l'industrie la plus importante de Waterloo. Elle fait des milliers de chaises par an, seulement, pour la maison Eaton, de Toronto. Elle compte plus de 500 clients dans tout le Dominion. Le conseil a chargé le secrétaire de la ville de préparer un règlement à propos de cet emprunt ; il se réunira de nouveau, le 7, mardi prochain, pour décider s'il peut l'approuver. Dans l'affirmative, le règlement sera soumis au peuple.

L'on fera construire une autre bâtisse plus grande, près de la station des pompes électriques, rue Taylor, pour remiser tous les instruments ainsi que les machines appartenant au département de la voirie.

Plus que des réparations

LES TRAVAUX DE RAFFRAICHISSEMENT QU'ON EFFECTUE ACTUELLEMENT AU PALAIS DE JUSTICE AUGMENTENT LE DESIR DES AVOCATS QUI VOUDRAIENT, EUX, UN AGRANDISSEMENT DE L'EDIFICE.

On a mentionné ces jours derniers que le shérif faisait peindre le toit et le dôme du palais de justice. On fait aussi des réparations à l'intérieur et notamment au bureau du protonotaire. La pièce sera remise à neuf. A l'heure actuelle, les meubles sont dans le corridor et en passant, on peut voir un sofa, des fauteuils et des chaises. Des peintres et des blanchisseurs font la toilette des murs qui, soit dit sans indiscrétion, n'ont pas vu ce lavage.

Un avocat faisait remarquer que M. Jules Allard n'est pas l'homme pour vivre dans un "rouge" où il n'y a pas d'ordre. Il aime les affaires propres, disait un "rouge".

Ala vue des réparations, on dit que le jeune barreau va revenir à la charge si le premier ministre prend en trop longue considération la proposition de construire un local pour

Subdivision Montfort (vers le nord). Le, et après le dimanche 5 octobre 1919, le service sur cet embranchement sera comme suit :

Train No 91, tous les jours, excepté le dimanche, partira à 4.50 p.m., de Montfort et atteindra Huberdeau à 7.45 p.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui quitte la gare Viger à 3.30 p.m.

On se rappellera que le train du samedi après-midi qui rejoint le train du C.P.R. quittant la gare Viger à 1.40 p.m., a été retranché. Le dernier voyage a été fait le 27 septembre 1919.

Subdivision Montfort (vers le sud)

Train No 92, partira d'Huberdeau à 5.30 a.m., le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, et arrivera à Montfort Jet à 8.45 a.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montfort (gare Viger) à 9.45 a.m.

Train No 94, partira le dimanche, seulement d'Huberdeau à 6.30 p.m., et arrivera à Montfort Jet à 9.20 p.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montfort (gare Viger) à 10.45 p.m.

Train No 98, le mardi seulement, partira d'Huberdeau à 1.00 p.m., et arrivera à Montfort Jet à 4.25 p.m. pour rejoindre le train du C.P.R. qui arrive à Montfort (gare Viger) à 7.00 p.m.

Départs arrivés à la gare Bonaventure

Aucun changement n'a été fait quant aux départs et arrivées des trains du Chemin de Fer National du Canada à la gare Bonaventure.

Pour plus amples renseignements on peut adresser aux déposés aux billets à l'endroit du Chemin de Fer National du Canada. (rec.)

LA LIGUE DES NATIONS A WASHINGTON

Paris, 6. — Suivant des informations reçues de Berlin, après la ratification du traité de paix, tous les prisonniers allemands encore détenus en France seront rapatriés directement.

LA LIGUE DES NATIONS A WASHINGTON

Paris, 6. — M. Clemenceau a écrit à M. Lloyd George et au colonel House, membre de la délégation de paix américaine, pour demander qu'une assemblée de la Ligue des Nations soit tenue à Washington les premiers jours de novembre, sous la présidence de M. Wilson.

LE GUATEMALA SE PRONONCE

Guatemala, 6. — L'Assemblée nationale du Guatemala, dans une session spéciale convoquée le 21 août, a ratifié, mercredi, le traité de paix avec l'Allemagne. La convention a été acceptée telle quelle sans réserves.

PLUS QUE DES RÉPARATIONS

LES TRAVAUX DE RAFFRAICHISSEMENT QU'ON EFFECTUE ACTUELLEMENT AU PALAIS DE JUSTICE AUGMENTENT LE DESIR DES AVOCATS QUI VOUDRAIENT, EUX, UN AGRANDISSEMENT DE L'EDIFICE.

On a mentionné ces jours derniers que le shérif faisait peindre le toit et le dôme du palais de justice. On fait aussi des réparations à l'intérieur et notamment au bureau du protonotaire. La pièce sera remise à neuf. A l'heure actuelle, les meubles sont dans le corridor et en passant, on peut voir un sofa, des fauteuils et des chaises. Des peintres et des blanchisseurs font la toilette des murs qui, soit dit sans indiscrétion, n'ont pas vu ce lavage.

Un avocat faisait remarquer que M. Jules Allard n'est pas l'homme pour vivre dans un "rouge" où il n'y a pas d'ordre. Il aime les affaires propres, disait un "rouge".

Ala vue des réparations, on dit que le jeune barreau va revenir à la charge si le premier ministre prend en trop longue considération la proposition de construire un local pour

Subdivision Montfort (vers le nord). Le, et après le dimanche 5 octobre 1919, le service sur cet embranchement sera comme suit :

Train No 91, tous les jours, excepté le dimanche, partira à 4.50 p.m., de Montfort et atteindra Huberdeau à 7.45 p.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui quitte la gare Viger à 3.30 p.m.

On se rappellera que le train du samedi après-midi qui rejoint le train du C.P.R. quittant la gare Viger à 1.40 p.m., a été retranché. Le dernier voyage a été fait le 27 septembre 1919.

Subdivision Montfort (vers le sud)

Train No 92, partira d'Huberdeau à 5.30 a.m., le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, et arrivera à Montfort Jet à 8.45 a.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montfort (gare Viger) à 9.45 a.m.

Train No 94, partira le dimanche, seulement d'Huberdeau à 6.30 p.m., et arrivera à Montfort Jet à 9.20 p.m., pour rejoindre le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montfort (gare Viger) à 10.45 p.m.

Train No 98, le mardi seulement, partira d'Huberdeau à 1.00 p.m., et arrivera à Montfort Jet à 4.25 p.m. pour rejoindre le train du C.P.R. qui arrive à Montfort (gare Viger) à 7.00 p.m.

Départs arrivés à la gare Bonaventure

Aucun changement n'a été fait quant aux départs et arrivées des trains du Chemin de Fer National du Canada à la gare Bonaventure.

Pour plus amples renseignements on peut adresser aux déposés aux billets à l'endroit du Chemin de Fer National du Canada. (rec.)

LA BIÈRE

MOLSON

PREMIERE EN QUALITE ET

EN POPULARITE

Lorsqu'un homme s'en va chez l'épicier pour avoir quelque chose de bon à boire, il ne commande pas "une douzaine de bouteilles de bière". Il dit : "Envoyez-moi une douzaine de bouteilles de bière MOLSON". Il veut avoir ce qu'il y a de mieux.

Aujourd'hui comme durant toutes les années depuis 1786, l'ale Molson est la préférée du monde, parce qu'elle a la qualité et le goût que le monde aime mieux.

C'est un breuvage entièrement satisfaisant, pur, riche, crémeux, arrivé à pleine maturité, et on ne peut plus délicieux.

Faites bien attention de demander la bière MOLSON.



La Vie Sportive

LE METROPOLE SE MONTRE SUPERIEUR AUX INDIENS

Les champions de la ligue Nationale Indépendante ont battu l'équipe de Moffatt par 4 à 0 samedi, au Shamrock — Duchesnil a été le héros de la joute

Les Indiens ne se rendent pas

Les adversaires des "Mets" brillent par leur absence au National hier — Ont-ils eu la frousse ?

Le club Métropole, champion de la Ligue Nationale Indépendante, a remporté une éclatante victoire sur les Indiens, champions de la Ligue de la Cité, dans la première partie des séries pour le championnat du Canada, lorsque les joueurs de "Bébé Bélanger" ont battu samedi après-midi, les protégés du président Raoul Thibault par un résultat de 4 à 0 sur le terrain de Shamrock, terrain des Indiens. Cette joute, disons-le tout de suite, fut une véritable belle exhibition et un duel de lanceurs entre Arthur Duchesnil et Palmer, l'étoile de la ligue de la Cité. Les deux équipes, si l'on tient compte de l'état du terrain qui n'était pas trop propice pour une joute de cette importance, car il était des plus glissants, ont donné du jeu de première qualité et les amateurs du sport national américain ne devraient pas s'abstenir d'assister aux autres rencontres entre ces deux clubs champions. De beaux coups furent exécutés, particulièrement par les représentants de la Ligue Nationale Indépendante, et le public qui assistait nombreux à la joute initiale a été très satisfait sous tous les rapports, sur le travail des équipiers et sur la façon dont les arbitres Payette, McEwen, Patenaude et Gauthier ont conduit cette rencontre.

Arthur Duchesnil a lancé en maître et il s'est révélé comme le plus grand lanceur de la métropole car du commencement à la fin de la partie il ne faiblit jamais et tint ses adversaires en échec. "Duke" n'accorda que quatre coups réussis, refusa sept frappeurs au bâton et ne donna que deux passes sur quatre balles. Son contrôle fut parfait et ses courbes furent de plus décevantes. Lorsque le dernier joueur des Indiens fut retiré sur un coup aux mains de Singher la foule prodigua ses applaudissements aux champions de la ligue du président Jolivet et les supporters des Indépendants avaient parié de fortes sommes sur les chances des Mets fiers une ovation à Duchesnil et la fanfare de M. Pleau qui avait accompagné le club de "Barbare" Bélanger fit entendre des airs joyeux. Palmer, il faut lui donner justice, a aussi très bien joué mais ses coéquipiers, à notre avis, n'étaient pas de taille à rivaliser avec le Métropole et le manque de support à l'attaque comme sur la défensive a été le facteur de la défaite. Palmer refusa sept frappeurs au bâton et n'accorda que cinq coups sûrs tandis qu'il fut peu libéral sur les passes au premier but car un seul adversaire reçut son but en cadeau.

METROPOLE

Ab. R. H. Po. A. E.	
Belec, 3b.	2 0 0 2 2 0
Singher, 2b.	3 0 0 4 1 1
Sabourin, cf.	4 1 2 0 0 0
Trempe, ss.	3 0 0 0 2 1
Duplessis, c.	3 0 0 0 2 1
Doyle, lf.	4 1 1 1 0 0
Léveillé, rf.	4 2 1 10 2 0
Savaria, lf.	3 0 0 1 0 1
Duchesnil, p.	4 0 1 1 3 1
Totaux	30 4 5 27 13 5

INDIENS

Ab. R. H. Po. A. E.	
Hamilton, ss.	4 0 0 1 1 1
M. Watson, cf.	4 0 0 2 0 0
C. Watson, 2b.	4 0 0 4 4 1
Bowman, 1b.	4 0 2 13 2 0
Palmer, p.	4 0 1 0 3 1
Mullin, c.	4 0 0 7 3 2
Waddell, lf.	3 0 1 0 0 1

BROSSEAU - MAGIRL

C'est ce soir qu'a lieu la rencontre entre Eugène Brosseau et Art. Magirl, au Monument national. Cette bataille suscite beaucoup d'intérêt et tout porte à croire que l'assistance sera fort nombreuse. Magirl est arrivé hier en cette ville et il a déclaré être en excellente condition et prêt à faire subir une défaite à l'ancien champion amateur d'Amérique. Son gérant, Hugh Shannon, qui l'accompagne, prétend que Magirl est une véritable merveille et

qu'il causera une surprise aux amateurs montrealais. Quel que soit le résultat de cette bataille, nous croyons pouvoir dire qu'elle vaudra la peine d'être vue et nul doute que tous les fervents du sport de la boxe seront au Monument national ce soir alors que le programme suivra à l'affiche: Joe Shears vs Russell, 6 rondes; Demers vs Sudbourn, 6 rondes; Brosseau vs Magirl, 10 rondes.

EDDIE LAWRENCE GAGNE LA COURSE DU RICHMOND

L'Association du Richmond, dans un louable effort pour ressusciter le sport de la course à pied, a donné, samedi après-midi, sa course annuelle de 7 milles, interrompue pendant les années de la guerre. Elle a été gagnée par Eddie Lawrence qui portait les couleurs de l'Association Athlétique du C.P.R. Il l'a gagnée en 35 minutes, suivi de Clouette, du Richmond, qui n'est entré qu'une minute après le vainqueur. Le troisième coureur a été Claude Lawrence, qui est entré

deux minutes après Clouette et trois minutes après son frère. Voici l'ordre du classement final: 1. E. Lawrence, C.P.R., 35 min. 2. E. Clouette, Richmond, 36 min. 3. C. Lawrence, C.P.R., 38 min. 4. Jos. Lalonde, Richmond. 5. John Gow, C.P.R. 6. Paul Létourneau, Richmond. 7. Harry McEwen, C.P.R. 8. Hervé Decelles, C.P.R. 9. Harry Wakeland, Son og Eng-land. 10. Adolphe Palquist, Swedish Ski Club. Les officiels de la course étaient: J. B. Brophy, juge du départ; James A. Malone, A. Bédard, Léo Dur- rocher.

Cincinnati remporte une autre victoire samedi

Les champions de la ligue Nationale ont triomphé du Chicago White Sox par 2 à 0 dans la quatrième joute des séries mondiales

Pas de partie hier

Chicago, 6. — Le club Cincinnati de la Ligue Nationale n'a plus qu'à obtenir deux autres victoires pour remporter le championnat du monde, car samedi après-midi les joueurs du géant Moran ont encore défait les Chicago "White Sox" par 2 à 0.

La défaite de samedi a été un terrible coup pour les admirateurs des locaux, car ils espéraient que, comme le Cincinnati, le Chicago remporterait deux victoires consécutives sur son terrain. La victoire de vendredi du Chicago avait fait naître beaucoup d'enthousiasme, car samedi 34,363 personnes, la plus nombreuse assistance de la série, ont été témoins de la joute.

Eddie Cicotte, qui fut retiré de la boîte lors de la première partie à Cincinnati, où il a subi la plus humiliante défaite de sa carrière, semblait vouloir se reprendre samedi, mais qu'il ait tenu les "Reds" qu'il a cinq coups réussis, deux se sont produits dans la même manche où il a commis les deux erreurs qui ont donné la victoire au Cincinnati.

Jim Ring, qui lançait pour les Cincinnati, a été l'homme le plus chanceux de la journée, car il n'a permis que trois coups réussis, mais il a passé trois frappeurs du White Sox sur balles et il en a attrapé deux autres. D'un autre côté, le travail au champ de ses coéquipiers a été absolument superbe. Tous les joueurs du Cincinnati étaient confiants, agressifs et en grande condition. Les voltigeurs ont attrapé des coups très difficiles. La température de samedi était idéale, quoique un peu plus fraîche que celle des jours précédents.

La victoire des "Reds" a été ni plus ni moins comptée à la cinquième manche. Roush commence le bal en frappant la balle en avant du marbre, et il fut coupé au 1er but. Duncan fit un "bunt" dans la direction de Weaver, mais Cicotte se saisit de la balle et la lança par-dessus la tête de Gandil. C'est ici que commença la débâcle. Le travail au bâton des Cincinnati fut à toutours très connu supérieur, se fit encore valoir. Ici, Kopf frappa un coup simple et Duncan s'avance dans la direction du marbre. Jackson recut la balle et la lança parfaitement bien au receveur, mais Cicotte qui était nerveux, crut que la balle lui était transmise et l'arrêta en sautant. Duncan avait compté et Kopf était rendu au troisième. Neale frappa ensuite un coup pour deux buts, et Kopf compta. Wingo et Ring frappèrent ensuite, mais ils furent retirés au premier but.

PARTIE REMISE

Il a tellement plu hier à Chicago qu'il a été impossible de jouer la cinquième partie de la série mondiale entre les clubs Cincinnati et Chicago. Il a commencé à pleuvoir à 9 heures hier matin, et à 10 heures 45 on a décidé que la joute n'aurait pas lieu. Si la température le permet la joute aura lieu cet après-midi. Les clubs se rendront ensuite à Cincinnati pour demain, où aura lieu la sixième partie de la série.

LES IRLANDAIS VICTORIEUX DANS LA PREMIERE JOUTE

Le Shamrock a remporté une victoire facile contre le Cornwall samedi après-midi — Résultat 12 à 7.

Le Shamrock a remporté les honneurs de la première partie de la série pour le championnat de la Ligue Nationale Lacrosse Union en battant le Cornwall sur son propre terrain par un résultat de 12 à 7 samedi dernier. Les Irlandais ont eu constamment l'avantage et aussi le résultat ne laissait aucunement à douter à la fin de la troisième période car les Irlandais avaient compté dix points contre trois pour les équipiers de la petite ville manufacturière.

Ces deux clubs seront de nouveau aux prises samedi prochain au terrain du Mile-End mais tout porte à croire que le club montrealais décrochera les honneurs du championnat car avec une avance de cinq points il semble que le Cornwall est dans l'impossibilité de reprendre le terrain perdu.

Alignement des équipes et sommaire de la partie: Cornwall: Smith, Green, Degan, St-Thomas, White, Somerville. Shamrock: Brady, Coverts, McMullin, Farney, Doran, Kane.

LES ECHES

LE NATIONAL SE RÉORGANISE

A LA REUNION DE SAMEDI, LES DIRECTEURS ONT ETE CHOISIS — LE PROGRAMME DE L'ANNEE.

Les membres du club d'échecs du National ont préparé, samedi soir dans les salles de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationales, le programme de la saison. Comme la réunion ne comptait que quelques fervents du jeu, tout est décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale, samedi prochain, le 11 octobre, pour ratifier les décisions prises. L'élection, forcément temporaire,

QUINZE A SIX

A date les "White Sox" ont compté six points, tandis que les Cincinnati en ont obtenu quinze. 123,690 personnes ont été témoins des quatre joutes et les recettes totales se sont élevées à \$384,200. La part des joueurs sera donc de \$207,516; celle des clubs, \$138,344.36, et celle de la Commission nationale, \$38,429.04.

Comme la plupart des joueurs du "White Sox" demeurent ici, ils ont passé la journée dans leur famille, mais les "Reds" ont semblé s'ennuyer et ils ont tué le temps en jouant aux cartes à leur hôtel. La plupart se proposaient de se rendre au théâtre hier soir.

Il reste encore cinq parties à jouer, s'il fallait aller jusqu'à la fin des parties éducatives, mais le géant Moran et les admirateurs des Cincinnati sont confiants qu'ils n'auront pas à aller jusqu'au bout. Avec un avantage de trois joutes, ils sont convaincus que les champions de la Ligue Américaine ne peuvent pas espérer de gagner plus d'une autre partie.

Résultat de la joute de samedi :

CINCINNATI					
Ab. R. H. Po. A. E.					
Rath, 2b.	4	0	1	5	1
Daubert, 1b.	4	0	0	9	1
Groh, 3b.	4	0	0	2	3
Roush, cf.	3	0	2	0	0
Duncan, lf.	3	1	1	1	0
Kopf, ss.	3	1	1	1	0
Neale, rf.	3	0	1	4	0
Wingo, c.	3	0	2	2	0
Ring, p.	3	0	0	1	2
Totaux	30	2	5	27	8

CHICAGO					
Ab. R. H. Po. A. E.					
Liebold, rf.	3	0	0	0	1
E. Collins, 2b.	3	0	0	3	5
Weaver, 3b.	4	0	0	3	0
Jackson, lf.	4	0	1	3	0
Felsch, cf.	3	0	1	0	0
Gandil, 1b.	4	0	1	14	0
Rieberg, ss.	3	0	0	3	4
Schalk, c.	1	0	0	4	2
Cicotte, p.	3	0	0	0	2
Murphy, x.	1	0	0	0	0
Totaux	31	0	3	27	18

A frappé pour Cicotte à la neuvième.

Résultat par manches :

R. H. E.	
Cincinnati	000020000—2 5 2
Chicago	000000000—0 3 2
Coups de deux buts, Jackson, Neale; buts volés, Risberg; coups sacrifiés, Felsch; double jeu, E. Collins à Risberg à Gandil; Cicotte à Risberg à Gandil; laissés sur les buts: Cincinnati, 1; Chicago, 10; Schalk 2; touché par le lanceur: Ring 2 (E. Collins, Schalk); retirés au bâton: par Cicotte, 2 (Kopf, Ring); par Ring 2 (Jackson, Gandil). Temps, 1 h. 27. Arbitres, Nallin, derrière le receveur, Quigley, au 3ème but, Evans, au second, et Rigler, au premier.	

LA SEMAINE AU NATIONAL

LUNDI, 6 OCTOBRE, 1919.

9.15 à 11.15 du matin. — Section féminine.
2.00 à 4.00 du soir. — Culture physique. Messieurs. Cours privés.
5.30 à 6.30 du soir. — Culture physique. Hommes d'affaires et professionnels.
8.00 à 9.45 du soir. — Section féminine.
10.00 à 11.00 du soir. — Tennis d'intérieur. Messieurs.

MARDI, 7 OCTOBRE

10.00 à 12.00 du matin. — Culture physique. Messieurs. Cours privés.
2.00 à 4.00 du soir. — Section collégiale. Garçons.
5.30 à 6.30 du soir. — Culture physique. Hommes d'affaires et professionnels.
8.15 à 9.15 du soir. — Culture physique. Classes générales.
9.15 à 10.15 du soir. — Entraînement aux exhibitions.
9.00 à 10.00 du soir. — Escrime.
10.00 à 11.00 du soir. — Grand bain.

MERCREDI, 8 OCTOBRE

2.00 à 4.00 du soir. — Section féminine.
8.15 à 9.15 du soir. — Culture physique. Classes générales. 2e division.
9.00 à 9.45 du soir. — Boxe.
9.45 à 10.30 du soir. — Lutte.
9.00 à 10.00 du soir. — Ballon au panier.
10.00 à 11.00 du soir. — Grand bain.

JEUDI, 9 OCTOBRE

9.15 à 11.15 du matin. — Section féminine.
2.00 à 4.00 du soir. — Section collégiale.
5.30 à 6.30 du soir. — Culture physique. Hommes d'affaires et professionnels.
8.00 à 9.45 du soir. — Section féminine.
10.00 à 11.00 du soir. — Tennis d'intérieur. Messieurs.
10.00 à 11.00 du soir. — Grand bain.

VENREDI, 10 OCTOBRE

10.00 à 12.00 du matin. — Culture physique. Messieurs. Cours privés.
2.00 à 4.00 du soir. — Culture physique. Messieurs. Cours privés.
5.30 à 6.30 du soir. — Culture physique. Hommes d'affaires et professionnels.
8.15 à 9.15 du soir. — Culture physique. Classes générales.
9.00 à 9.45 du soir. — Boxe.
9.45 à 10.30 du soir. — Lutte.
9.00 à 10.00 du soir. — Ballon au panier.
10.00 à 11.00 du soir. — Grand bain.
8.00 à 11.30 du soir. — Soirée sociale, "Veillée du National".

SAMEDI, 11 OCTOBRE

10.00 à 12.00 du matin. — Section scolaire.
2.00 à 4.00 du soir. — Inscription et révision des fiches individuelles.
4.00 à 5.00 du soir. — Entraînement aux exhibitions.
8.15 à 9.15 du soir. — Culture physique. Classes générales. 2e division.
9.00 à 10.00 du soir. — Escrime.
9.15 à 10.15 du soir. — Culture physique. Entraînement aux exhibitions.
10.00 à 11.00 du soir. — Grand bain.

DIMANCHE, 12 OCTOBRE

3.00 du soir à 4.00 du soir. — Entraînement aux exhibitions.

MERCREDI ET VENDREDI AU NATIONAL

CONCOURS DE L'ATHLETE COMPLET, 8 ET 10 OCTOBRE, A 8.00 P. M., AU GYMNASIUM DE L'A. A. D'A., NATIONALE.

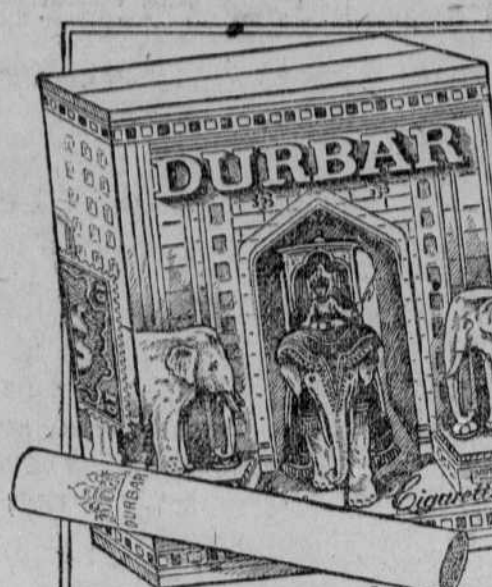
Les membres de l'Association qui ont suivi les cours de culture physique au printemps dernier, sont tout particulièrement invités à prendre part au "concours de l'athlète complet" mercredi et vendredi soir, 8 et 10 courant.

Le but principal de ce concours est le classement par division des culturistes. Chacun comprendra qu'il est de son propre intérêt d'être placé suivant ses aptitudes, dans la division qui lui convient le mieux, pour la continuation du travail d'entraînement.

La première division comprendra tous ceux qui ayant pu suivre les cours durant l'été peuvent supporter sans risquer d'être surmenés l'entraînement intensif qui convient aux sujets d'aptitudes exceptionnelles ou athlétiques.

La deuxième division sera formée par les membres nouvellement inscrits et par ceux qui ayant été forcés d'interrompre leurs exercices, ne peuvent, pour le moment, suivre le travail intensif réservé aux sujets d'aptitudes athlétiques.

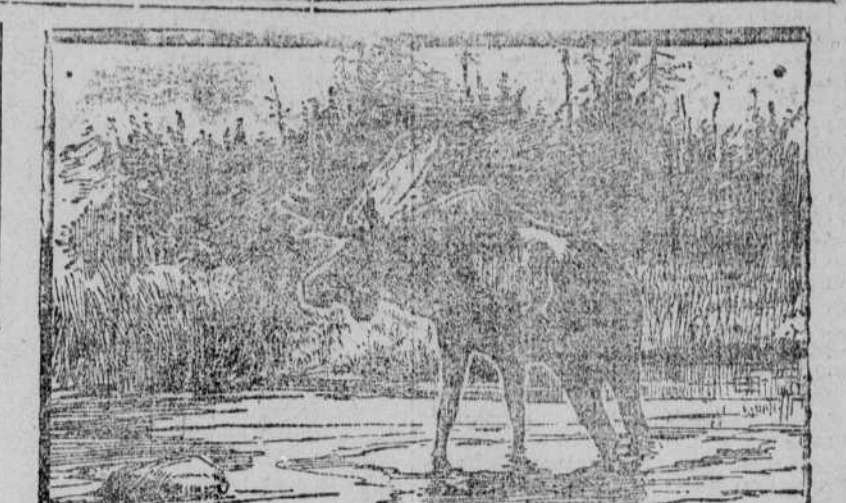
Après quelques semaines de pratique régulière en 2me division, les culturistes qui s'y trouvent placés qu'à cause d'insuffisance momentanée, reprendront leur place en première division, si tel est leur désir.



CIGARETTES TURQUES DURBAR

Valeur et qualité sans égales.

10 POUR 20



La Chasse est Ouverte

QUAND viennent les premiers jours de l'automne, tout saturés de soleil, et que les arbres commencent à se couvrir des teintes multicolores qui présagent la chute prochaine des feuilles; quand avec la nuit, descend sur la terre une fraîcheur inaccoutumée; quand l'air que nous respirons nous donne un regain d'énergie et de vitalité, c'est alors que la Nature semble nous inviter plus vivement à prendre contact avec elle. Quand vient septembre, qui n'a pas éprouvé le désir de vêtir un habit de chasse et de monter se mettre à l'affût du gibier dans les grands bois ?

DANS les forêts du Nord où abondent les grosses pièces — l'original, le chevreuil, le caribou et l'ours — au choix, selon la localité.

LES grands bois du Québec, de l'Ontario et des Provinces Maritimes sont à la portée du "nemrod" qui veut passer d'intéressantes et de fructueuses vacances, et celui-ci, grâce au réseau du Pacifique Canadien, peut sans difficultés en atteindre les régions les plus giboyeuses.

F. C. LYDON, agent des billets pour la ville, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN

Reparations générales d'automobiles. SPECIALITE : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. Expérience de 20 ans. REMAGASINAGE D'AUTOS : \$3.00 et \$4.00 par mois. 1495 NOTRE-DAME EST. TEL. L.A.S. 3345.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Lexington, K., 6. — Voici le sommaire détaillé des courses au trot et à l'amble disputées ici samedi après-midi: Classe 2.16 trot. Bourse \$1,000. Zonidotte, (McDonald) . . . 1 1 1 David, (McGuire) . . . 2 3 2 Bintara, (McDevitt) . . . 3 2 4 Gay Todd, (Goddard) . . . 6 4 3 Meilleur temps: 2:09 1/4. Grand Circuit Spur, The Object, Arris, Bolly Chrome, Aileen Dillon, Betsy Morrow et Earl Forbes ont aussi couru.

Classe 2.12 amble. Bourse \$1,000. Barones, Edgewood, . . . 1 1 1 Childs . . . 7 2 2 Phil Patch, (Dompier) . . . 2 3 3 Cherry Willis, (Dodge) . . . 3 2 3 Irish voter, (Noble) . . . 3 4 4 Meilleur temps: 2:05 1/4. The Jack, Silver Tips, Fred Hal, Plucky Dillard, Abbie Bond, et Sea Gull ont aussi couru.

"The Kentucky Stake". Trotteurs de trois ans. Molly Knight, (Geers) . . . 1 1 Abbie Putney, (Cox) . . . 2 2 Eliza Dillon, (Hirsh) . . . 3 4 Little Lee, (McDonald) . . . 5 3 Peter L., (Edmand) . . . 4 5 Meilleur temps: 2:07 1/2.

LES ÉLECTIONS AU SIE-BRIGIDE

L'assemblée annuelle de l'Association Dramatique Sainte-Brigide aura lieu ce soir à huit heures au local du club, 227, rue Maison-neuve.

A cette réunion les rapports annuels seront présentés et l'on fera le choix des officiers pour le prochain terme. Tous les membres sont invités à assister à cette assemblée qui est sans contredit la plus importante de la saison.

CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS

Sherbrooke, 6 (De notre correspondant). — Sinaï Vachon, qui avait à répondre à l'accusation de tentative de meurtre sur la personne de Clara Tremblay, de Notre-Dame-de-Ham, a été condamné, ce matin, par le juge Mulvena à 12 mois de travaux forcés.

NOYÉE DANS LA SAINT-FRANÇOIS

Sherbrooke, 6 (De notre correspondant). — Mme Lewis Abbott, de Lennoxville, qui était disparue de-

LOEW'S

Constance Tulmadge dans "A Lady's Name" Histoire séduisante sur un sujet comique. "L'ONCLE TOM SANS CABINE" Sujet à rire NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW Vaudeville merveilleux CARSON ET WILLARD Deux comédiens fameux dans leur vaudeville production: "A Peep into the Future". PEGGY BROOKS Un chanteur qui vous régala Et autres actes plaisants

Rep. continues: 1 à 11 h. du soir. Après-midi: 10h, 11h; soirées, 25c, 35c. Samedi, dimanche et jours de fête, prix les soirées.

THEATRE ST-DENIS

Ce soir: Scotti Opera Co. A partir de mercredi: 6 actes de vaudeville et vaes de luxe.



ANTI-KORA-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEURS. EN VENTE PARTOUT. 25c. FRANCO PAR LA POSTE. A. LAURENCE, MONTREAL.

LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour renforcer la vue. Vendu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

Nous sommes en mesure de vous vendre les bonnes qualités d'autrefois à un prix très raisonnable. Nous venons de recevoir toutes nos importations de tweed écossais et de worsted anglais.

L. C. DE TONNANCOUR, Ecr., no- Marchand-Tailleur 10 Notre-Dame Ouest

puis avant-hier, a été retrouvée sur le coup du midi, hier, noyée dans la rivière St-François, près du collège Bishop.

ANGLETERRE

Albion se dégage du cauchemar angoissant

La grève des employés de chemins de fer anglais prend fin soudainement, après avoir fait planer la menace d'une révolution sur le pays — Maintien des gages, minimum assuré, paiement des arrérages — La victoire des modérés.

Londres, 6. (S. P. A.) — Soudainement, dans la tranquillité d'un après-midi de dimanche londonien, on a annoncé à un groupe de citoyens qui attendaient à Downing Street, que la grève des employés de chemins de fer, qui avait amené Londres aux portes de la révolution, était réglée et que les ouvriers retourneraient au travail aussitôt que possible. Les termes de l'entente sont un compromis. L'union nationale des employés de chemins de fer a consenti à révoquer la grève et le gouvernement à reprendre les négociations, les salaires de guerre continuant une année encore au lieu de six mois et le salaire minimum étant fixé à 51 shillings tant que le coût de la vie sera 110 p.c. au-dessus des prix d'avant-guerre. Ce règlement a été le résultat d'une longue conférence entre la délégation de l'union et le premier ministre à Downing Street. Avant ces pourparlers, il y a eu des assemblées à Downing Street, où l'on a eu le bon résultat d'être d'accord avec M. Law, de concert avec le comité de l'union. Voici les termes officiels du règlement de la grève:

1) L'ouvrage reprendra immédiatement. 2) Les négociations vont reprendre avec la promesse qu'elles seront terminées avant la fin de l'année. 3) Les salaires seront les mêmes jusqu'au 30 septembre 1920 et en tout temps avant le 1er août ils pourront être révisés selon les circonstances alors existantes. 4) Nul employé adulte ne devra recevoir moins de 51 shillings par semaine tant que le coût de la vie sera 110 p.c. au-dessus des prix d'avant-guerre. 5) Les employés de chemins de fer promettent qu'ils travailleront en bon accord avec leurs camarades qui ne se sont pas mis en grève ou qui sont revenus au travail. 6) Les arrérages de salaires seront payés dès la reprise du travail.

De part et d'autre on concède que ce règlement est une victoire pour l'élément modéré et les efforts de la fédération du transport et de chefs tels que Henderson et Clynes, qui se sont toujours opposés à une grève de sympathie tant que tous les moyens de conciliation ne sont pas tous épuisés. J. H. Thomas, secrétaire des grévistes, a reçu une formidable ovation hier soir, quand il est apparu sur l'estrade, devant des milliers de travailleurs convoqués à la salle Albert. C'a été impressionnant et les applaudissements, étonnés, l'auditoire se levant, il a chanté "Abide with me". Le secrétaire dans son discours a fait remarquer la part notable jouée par le premier ministre pour obtenir ce que l'orateur a appelé non pas une victoire mais un règlement honorable. C'est M. Lloyd George qui a demandé aux hommes de venir le voir et il n'a été question de capitulation. L'orateur a déclaré que cette grève avait été la plus grande lutte dans l'histoire du travail organisé et qu'elle avait été faite fièrement, avec loyauté, ordre et tranquillité, et en cela, il croit que les grévistes ont donné un exemple au monde.

La rumeur courait hier soir que Geddes, ministre du transport, avait démissionné mais cette rumeur n'est pas fondée. La conférence convoquée pour mardi et les autres arrangements en vue de la continuation de la grève ont été abandonnés mais on dit que le projet de former des gardes de citoyens est encore viable.

La conférence de Downing Street a été amicale. Tous ceux qui étaient présents anticipaient un règlement et après que le premier ministre eut expliqué les termes, les délégués les ont discutés. A l'heure du lunch, M. Lloyd George a proposé de continuer la discussion. Finalement tous les délégués ont lunché à Downing Street, goûter plein de gaieté. La conférence a repris et à la fin, le secrétaire Thomas s'est levé et, s'adressant au premier ministre, a dit aux délégués qu'on ne saurait

trop insister sur l'habileté avec laquelle MM. Lloyd George et Bonar Law avaient conduit les négociations. Le premier ministre a remercié et déclaré que les délégués avaient accueilli les termes avec esprit de conciliation. Il a exprimé l'espoir que tous les corps de travail organisés témoigneraient le même esprit et que l'on entrera alors dans une ère nouvelle de paix industrielle.

Le peuple anglais et particulièrement la population de Londres se rappelleront longtemps des sept jours passés comme des jours d'expérience tels que ceux vécus durant la guerre. Rien, si ce n'est les raids d'avions ennemis, n'a ainsi désorganisé la vie nationale. On aurait dit que le transport avait doublé car tous les colis autrefois transportés en wagons étaient charroyés en voitures et en camions. Les wagons de guerre ont sauvé la ville d'un rationnement encore plus rigoureux.

L'organisation de ces jours derniers a surpris tout le monde. Les banques et les maisons d'affaires sont changées en hôtels et les deux principaux parcs de la capitale couverts de tentes auxquelles les lumières tournantes donnaient un aspect de temps de guerre. L'Observer propose qu'on forme une armée de civils, composée de non-militaristes. Ce journal voudrait que ces hommes soient entraînés pour qu'ils puissent remplacer, le cas échéant, les employés des services publics, en grève. L'expérience, dit l'Observer, nous convainc que une telle organisation est aussi nécessaire que la marine et l'armée.

Le fait le plus important de la grève, c'est qu'elle s'est écoulée sans rixes ni pertes de vies. Si ce n'est l'augmentation des accidents de la rue. On n'a enregistré que deux tentatives sans succès de faire dérailler les trains. Les corps de police n'ont été saisis que de légères altercations entre les piquets et des volontaires. Autre fait remarquable, c'est qu'il n'y a pas eu d'agression entre les grévistes et la foule qu'incommodait la grève. La presse a aussi changé de ton. D'abord elle parlait d'exterminer les grévistes qu'elle désignait comme des bolcheviki. Les deux parties, grévistes et gouvernement, se sont servis des journaux pour faire leur campagne.

Le Roi, qui a écourté ses vacances en Ecosse, est arrivé trop tard pour prendre part aux discussions et le premier ministre est allé l'avertir du résultat de la conférence. Hier après-midi, les employés de chemins de fer ont paré drapeaux et drapeaux en fête. Les chefs haranguaient la foule dans les parcs.

L'expédition côtière et sur les canaux a vu une activité inaccoutumée. La fameuse troupe d'opéra Carl Rosa a fait le voyage de Northampton à Nottingham dans une barge traînée par des mules. Les gérants des théâtres de Londres parlaient de la fermeture de leurs scènes, quand on a annoncé la fin de la grève. Sans cela, les firmes de Manchester allaient congédier 50,000 hommes. On a remis la visite d'Etat du président Poincaré qui devait venir à Londres le 13 octobre. Le "Sunday Times" dit que le peuple ignore tout du monde d'extérieur depuis que la grève sévit. La presse n'a parlé que du local.

Les hommes d'affaires estiment que la grève a coûté environ 50,000,000 de livres, mais on tardera longtemps à connaître le chiffre exact de ces pertes.

Les notes que le gouvernement devra payer s'élèveront probablement à 1,000,000 de livres pour chaque jour de grève. Ce chiffre couvrira les frais d'organisation, les dépenses de transport, les dépenses de transport pendant sept jours. Quantités d'effets ont été perdus à cause de la grève, des vivres ont péri. Les employés de chemins de fer ont dépensé 300,000 shillings, soit la totalité du fonds de leur union.

M. WILSON VA MIEUX

Washington, 6. (S. P. A.) — Le président Wilson a passé une très bonne nuit, annonce son médecin, le vice-amiral Grayson, qui ajoute: "S'il y a quelque changement dans son état, c'est pour le mieux."

Le Dr Grayson n'a pas voulu rien dire de plus que le bulletin, qu'il a publié, mais la bonne nouvelle a ranimé les gens de la Maison Blanche, comme elle a reconforté tous les amis de M. Wilson.

Le président dort mieux et mange un peu plus, preuve qu'il en reprend beaucoup, mais ses médecins lui ordonnent par-dessus tout du repos absolu. Deux spécialistes qui ont déjà examiné le président, sont revenus hier d'urgence à Washington, ce sont le Dr Dercum, spécialiste des nerfs et le Dr George de Schweinitz, oculiste. Tous deux ont tenu une consultation d'une heure avec les Drs Grayson, Stitt et Ruffin, et sont repartis par la suite.

EMMELINE PANKHURST EST ANTIBOLCHEVISTE

New-York, 6. (S. P. A.) — Mme Emmeline Pankhurst a fait face à une manifestation hostile d'un fort groupe de radicaux, lorsqu'elle est venue inaugurer sa campagne contre le bolchévisme, à la salle Cooper Union, samedi soir.

Deux des principaux interrupteurs ont été jetés hors de la salle par la police, lorsqu'ils ont applaudi violemment ces paroles: "Ce parti des bolchévistes veut abolir la religion et le mariage. Est-ce que vous voulez tenter l'essai de ses doctrines en Amérique?"

MONARQUE ET PRELAT

CÉRÉMONIE INOUBLIABLE

LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX DE BOSTON VOIT LA RENCONTRE ÉMOUVANTE DU ROI ET DU PRIMATE DE BELGIQUE. — ALBERT Ier FOULE LE SOL CANADIEN.

(Service de la Presse Associée) Boston, 6. — Albert de Belgique et le cardinal Mercier ont accompli les rites catholiques devant le dôme de la cathédrale Sainte-Croix. Les deux personnages illustres se sont rencontrés ici pour la première fois sur le sol d'un pays qui leur a porté secours.

Au moment de l'entrée de la famille royale dans la cathédrale pour assister à une messe pontificale, le primate de Belgique est venu à sa rencontre à la balustrade, lui a présenté ses hommages et l'a présentée au cardinal O'Connell, archevêque de Boston, qui a conduit le groupe royal aux fauteuils dorés placés à la gauche de son trône, du côté de l'épître. Derrière ce groupe a pris place le duc de Brabant. Du côté de l'évangile se trouvait un second trône pour le cardinal Mercier.

Le roi et la reine ont assisté avec grande pitié à l'office divin. Les deux souverains de Belgique ont été enroulés avec les deux cardinaux. C'est la première fois que pareille cérémonie se déroule sur ce continent. Au Sanctus et à la Consécration, le roi, la reine, le prince héritier et les deux cardinaux ont ployé et genou sur les premiers paliers du maître autel.

L'office divin terminé, on a conduit les visiteurs à la bibliothèque publique, où le couple royal a vu pour la première fois une collection originale des proclamations émises en Belgique par le gouverneur général von Bissing, puis il a été reçu à un banquet offert par le comité de réception municipal, et a accordé audience aux citoyens qui ont participé aux œuvres de secours belges.

Dans l'après-midi, à quatre heures, le roi Albert s'est rendu à l'université Harvard qui lui a conféré le grade de docteur en loi.

Un "the" à la résidence du président Lowell a clôturé cette visite du roi à la ville de Boston et il est retourné à Copley-Plaza d'où il est parti pour Niagara à 7 heures 30.

Le parti royal est arrivé à Niagara à 9 heures ce matin. Il passera la journée à admirer les chutes. Son départ pour Buffalo dépendra de l'intérêt que le roi prendra à ces merveilles, mais il doit quitter l'endroit et prendre le train de l'ouest à 7 heures 30 à la gare de la rue de la Bourse. Le seul arrêt indiqué jusqu'en Californie est Toledo, où le roi Albert doit prendre la parole, non comme souverain de Belgique, mais comme ami personnel de Brand Whitlock, ambassadeur de la Belgique, et ancien maire de la ville. Le train spécial arrivera à midi et restera une heure dans cette ville.

DANS LES AIRS

New-York, 6. — Le roi Albert a survolé la ville hier dans un hydravion piloté par le lieutenant commandant Thomas B. Hasner. Sa Majesté a simplement dit "que ce fut un grand spectacle."

EN TERRE CANADIENNE

Toronto, 6. — Le roi Albert de Belgique doit passer trois quarts d'heure, au Canada, aux chutes Niagara aujourd'hui, à titre d'hôte du gouvernement canadien. M. N. W. Rowell rencontrera Sa Majesté à onze heures sur le pont international. Le roi repartira après une course en automobile sur le territoire canadien. M. Rowell est parti de bonne heure ce matin pour Niagara.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Ce n'est pas tous les jours qu'il est donné à un homme ou à une femme de prêter de l'argent à son pays.

Tout souscripteur à l'Emprunt de la Victoire 1919 se trouvera exactement dans la position du banquier qui prête à un client de l'argent pour lui permettre de développer son commerce.

Lorsqu'il s'agit de l'Emprunt de la Victoire, le client, c'est le Canada et le banquier, c'est le souscripteur.

Soyez donc le banquier de votre pays. Ce dernier vous donnera en garantie du prêt que vous lui consentirez, des ressources illimitées, des richesses incalculables. Vous aurez votre mot à dire dans l'administration des affaires de votre riche client; vous serez son banquier.

EN AUSTRALIE

Melbourne, 6. — Le premier ministre Hughes a demandé au trésorier Watt et au ministre du Repatriement de revenir à leur poste respectif dans le gouvernement fédéral. Une assemblée du parti nationaliste, qui donne son appui au premier ministre, a été tenue aujourd'hui. On croit que des élections auront lieu au commencement de décembre.

L'EXEMPLE ENTRAÎNE

Rotterdam, 6. — Le "Telgraaf" d'Amsterdam demande si la Belgique aura son d'Annonzio. Le journal publie une dépêche qui dit que le gouvernement hollandais envoie des groupes sur la frontière de Belgique et du Limbourg et que la garnison de Maestricht a été mandée à Eysden.

La Presse Associée apprend que, malgré les mesures militaires, le sentiment dans les cercles politiques est que l'entente avec la Belgique au sujet de la province du Limbourg et de l'Escaut sera ratifiée. On craint que les annexionnistes belges ne tentent de suivre l'exemple de l'Annonzio à Fiume.

ETATS-UNIS

GRÉVISTES AGRESSIFS

DES CHÔMEURS DES USINES DE METALLURGIE A GARY, PROVOQUENT DES ÉMEUTES AU COURS DESQUELLES UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES SONT BLESSEES — LE RETOUR AU TRAVAIL.

(Service de la Presse associée) Gary, 6. — Des rixes sérieuses ont eu lieu hier soir quand des milliers de grévistes métallurgistes, ont lancé des briques sur la police, les députés shérifs et les pompiers. Les troubles ont couvert virtuellement toute la partie sud de la ville entre la 19me et la 18me avenues. Les hôpitaux se sont remplis de blessés et les cellules de prisonniers. La bataille a été si violente entre les groupes et les individus que l'on a craint un moment qu'elle ne se prolongeât. Il n'y a pas eu de coup de feu. Le trouble a commencé au sortir d'une assemblée des grévistes. Des auditeurs et des gens qui les attendaient dans la rue sont venus aux prises.

La cause de la rixe est la vue de métallurgistes dans un tram qui s'en allait aux aciéries. Depuis le 22 septembre, date du commencement de la grève, c'est la première fois que le tram a été si violentement échauffé. On a arrêté le tram à la 10me avenue et alors l'altercation a commencé par dégénérer en bataille sanglante. Une femme et trois enfants se trouvaient dans le tram et M. A. Dickson, secrétaire de la Y. M. C. A., a tenté de pacifier les turbulents mais ses tentatives ont été accueillies par des quolibets.

On a mandé la police, mais les premiers agents ont été impuissants. A un second appel, 200 hommes sont arrivés sur les lieux et ce nombre a été suivi par 500 constables spéciaux, par un peloton de pompiers et par 200 députés shérifs. La rixe a continué, cependant que les fourgons des hôpitaux transportaient des hommes blessés qui à la tête, qui aux membres, par des projectiles. La police a fini par avoir le dessus en envoyant deux escouades armées mais on n'a pas eu besoin de tirer un seul coup. La pluie a aidé les autorités à pacifier les irrités.

Les rapports de la police disent que 50 personnes ont été blessées, dont quatre constables. Aucun n'est sérieusement blessé.

A l'assemblée des grévistes, les orateurs les avaient invités à participer à une manifestation. Ils les avaient priés d'amener leurs familles dans la rue pour prouver la solidarité des grévistes et des membres de leur famille. Le maire Hodges et les chefs de police avaient averti la milice de se tenir prête au premier appel.

Les aciéries ont fermé la fin de la grève et Gary se prépare à commencer l'ouvrage au commencement de cette semaine. On tentera aujourd'hui d'ouvrir les usines. Les unions fourbissent leurs dernières armes pour empêcher la reprise du travail. Elles voudraient même contraindre au chômage les employés qui sont au travail. Selon les hommes d'affaires de Gary, les vivres ont baissé de 40 p. c. La faim devient un facteur de la lutte. Environ 450 hommes hier sont revenus à l'usine parmi les quolibets des piquets.

L'ORDRE A TOUT PRIX

Gary, 6. — Hier soir 300 soldats ont été postés dans la ville. Ils sont prêts à maintenir l'ordre à tout prix.

OUVERTURE DES COURS DU CONSEIL DES ARTS

CE SOIR, AU MONUMENT NATIONAL

C'est ce soir, au Monument National, qu'a lieu l'ouverture générale des cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures, ouverture qui consiste à l'inscription générale dans les divers cours des personnes qui se présenteront pour suivre les cours. Les professeurs seront dans les salles des classes à sept heures et demie pour recevoir le public qui veut apprendre, qui veut se perfectionner et qui veut améliorer sa position.

Nous donnons le programme de la semaine:

MARDI: 9 h. 30 du matin.—Solfège, 1ère année. 10 h. 30 du matin.—Solfège, 2ème année.

MARDI SOIR: Dessin à main levée, peinture d'enseignes, letrage, menuiserie, charpenterie, dessin mécanique, confection de chapeaux.

MERCREDI: 2 h.—Confection de chapeaux. 7 h. 30 du soir.—Modélage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe et couture, solfège, 2ème année.

JEUDI: 2 h.—Coupe et couture. 7 h. 30 du soir.—Solfège, 1ère année.

VENREDI: 9 h. 30 du matin.—Dessin à main levée, peinture. 7 h. 30 du soir.—Dessin à main levée, peinture d'enseignes, menuiserie, charpenterie, construction d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux.

Les cours ci-haut cités sont donnés dans les salles du Conseil des Arts, situées au Monument National.

La plomberie est donnée le mardi et vendredi soirs, dans la partie supérieure du Marché St-Laurent.

Un cours spécial de dessin mécanique est également donné au No 147, rue Charron, le mardi et le jeudi soirs.

LE BRÉSIL ET LE TRAITÉ DE PAIX

Rio de Janeiro, 6. — Le président Pessoa a annoncé qu'il désire que le congrès ratifie immédiatement le traité de paix sans aucune restriction.

Dupuis Frères

AU MAGASIN DU PEUPLE

CHEMISES A BON MARCHÉ

TRES SPECIAL

CHEMISES de négligé en fil et percale à rayures de couleurs. Belle qualité, faites genre veston, manchettes françaises. Pointures 14 à 16 seulement. Valeur régulière 1.50. Spécial

.89

Pas de commandes par poste, téléphone ou C.O.D.

SPECIAL DE MIDI A 2 HEURES
GANTS gris en chamoulette, pour hommes. Rayures fines fil et soie. Aussi noir dans la même qualité. Pointures 7 à 10. Régulier 1.50. Spécial .79

—Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS de coton fini ouaté, pour dames. Gris foncé, gris pâle, noir et blanc. Pointures 6 à 8. Spécial .49
GANTS de chamoulette "seconds", marque Kaiser, pour dames. Blanc, noir, gris, brun naturel, champagne et tan. Pointures 6 à 8. Rég. 1.25 et 1.50. Spécial .69

Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS de coton fini ouaté à côtes larges, pour enfants. Noir seulement. Pointures 6 à 10. Spécial .49
BAS de coton ouaté uni pour dames. Blanc, brun foncé, beige, gris perle, gris foncé et noir. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial .59

Au rez-de-chaussée.

3 spéciaux au rayon des jouets

GARROSES pour poupées. Forme pérambulateur avec capote, roues à bandage en caoutchouc. Très spécial .2.95

Une petite TABLE ET 2 CHAISES finies naturel, pour enfants. Très spécial .2.45

CHEVAUX berçants pour enfants. Très spécial .1.98

Au deuxième.

EPICERIE

SPECIAUX POUR MARDI

Abricots évaporés, lb. .22
Flocons de maïs Kellogg, paq. .10
Crème de blé, 3 lbs. .25
Soupes aux tomates Snider, boîte .15
Tomates empaquetées à la main, la boîte .20
Petits pois verts, boîte .17
Mais sucré en conserves, boîte .22
Poudre à pâte Egg'O, boîte 1 lb. .32
Gelée de table Bee, 3 paq. .25
Confitures marque Banner Spécial, chaudière 4 lbs. .90

Au sous-sol.

VERRE TAILLE

SERVICES à eau en verre taillé, 5 seulement. Nouveaux dessins combinés de fleurs et coupe diamant. Grand pot et six verres. Extra spécial. 4.95
CORBEILLES à fleurs en argent plaqué Wm. Roger, meilleure qualité 1881. Valant 16.95. Spécial, chacune. 9.95
CUIILLERS à dessert en argent plaqué Wm. Roger, manche à dessins de fantaisie. Valeur régulière 5.95. Extra spécial, 6 pour. 1.49
TABLES pour fumeurs avec plaqué pour la cendre. 11 seulement. Cuivre fini brillant ou mat, 27 pouces de hauteur. Rég. 1.25 pour, chacune. 59

Articles en verre taillé, bonbonnières avec poignées, bols ronds pour fruits, 6 pouces, et porte-cuillères. Tant que le lot durera, chacun. 93

Au premier.

LAINE

LAINE Sportelene Australienne Belding Paul, la plus belle laine pour chandails, 18 à 20 couleurs différentes. Balle de 2 onces. Régulier .89. Spécial .59

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coin Ste-André et St-Christophe.

A. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Général.



Vient de paraître :

SILHOUETTES PAROISSIALES

par le R. P. Louis Lalonde, S.J.

Préface de l'abbé Lionel Groulx.

302 pages — 5 x 7 1/2

75 sous, franco 80 sous.

La douz., \$7.50, port en plus.

Remise au commerce

L'Action française

Service de librairie

Imm. La Sauvegarde Montréal

Nouvelles bottines pour hommes

Veau mat noir ou cuir acajou. Forme pointue, semelle et talon en cuir solide. 50 paires de chaque ligne seulement. Pointures 5 1/2 à 10. Spécial

SPECIAL DE MIDI A 2 HEURES

0 paires de PANTOUFLES pour hommes. Tweed plaid, semelle de feutre recouverte en fibre. Très spécial. 1.18

Au rez-de-chaussée.